



# Rapport Financier



**AtlantaSanad**  
ASSURANCE



20  
22



# Sommaire

**06**

Communication Financière  
des résultats

**39**

État des Honoraires versés  
aux contrôleurs des comptes

**62**

Liste des mandats  
des Administrateurs

**42**

Rapport de Gestion

**69**

Rapport ESG

The background of the entire page is a dark blue color with a subtle pattern of white dots and lines, resembling a network or data visualization. A large, semi-transparent blue circle is positioned on the left side, partially overlapping the background. The text is centered within this circle.

# Communication Financière des Résultats

20  
22

# Sommaire

**06**

Avis de convocation AGO

**07**

Projet des résolutions AGO

**09**

Résultats comptes sociaux

**23**

Rapport des contrôleurs  
des comptes sociaux

**25**

Résultats comptes consolidés

**31**

Rapport des contrôleurs  
des comptes consolidés

**33**

Rapport spécial des  
contrôleurs des comptes

# Avis de réunion valant convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Les actionnaires de la Société ATLANTASANAD, Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances, société anonyme au capital de 602.835.950 dirhams, sont convoqués, en **Assemblée Générale Ordinaire**, au siège social de la Compagnie, sis à Casablanca, 181, boulevard d'Anfa, le :

**Jeudi 25 mai 2023 à 10h00**

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Renouvellement des mandats des Administrateurs Indépendants de la Société ;
8. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Un actionnaire empêché d'assister à cette Assemblée peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Il peut également exercer son droit de vote par correspondance.

Des formules de procuration et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet **www.atlantasanad.ma** conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée. Ces formulaires doivent être accompagnés de l'attestation de blocage des actions et de la pièce d'identité de l'actionnaire concerné. Ils doivent être adressés, par courriel, à l'adresse **assembleegenerale@atlantasanad.ma**, au moins deux (2) jours francs avant la tenue de l'Assemblée générale afin d'être pris en compte, soit au plus tard le 22 mai 2023.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la même loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée, sur le site internet **www.atlantasanad.ma**.

## Projet des résolutions

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **409.605.060,63 dirhams**.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit **409.605.060,63 dirhams**, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:	409.605.060,63
Dotation à la Réserve Légale	:	- Néant
<b>Le reste (DH)</b>	:	<b>409.605.060,63</b>
		+
Report à nouveau antérieur	:	538.074.489,88
Bénéfice distribuable (DH)	:	947.679.550,51
Dividendes (DH)	:	- 331.559.772,50
<b>Solde (DH)</b>	:	<b>616.119.778,01</b>

**A affecter au crédit du compte report à nouveau.**

Soit un dividende de 5,50 dirhams par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à compter du 15 juin 2023.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les mandats des administrateurs indépendants de la société, à savoir :

- Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB
- Monsieur Adama NDIAYE

arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Elle décide, conformément aux dispositions de la loi et des statuts, de renouveler leurs mandats pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de **2.200.000,00 dirhams**.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.





## Comptes sociaux

## BILAN (BL)

Exercice clos le 31 décembre 2022

Actif	Exercice			Exercice
	Brut	Amort/Prov..	Net	précédent
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 233 410 978,06</b>	<b>405 377 128,95</b>	<b>15 828 033 849,11</b>	<b>15 678 389 589,58</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>161 024 089,31</b>	<b>99 080 735,00</b>	<b>61 943 354,31</b>	<b>90 557 895,35</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	161 024 089,31	99 080 735,00	61 943 354,31	90 557 895,35
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 317 416 577,10</b>	<b>29 575 211,88</b>	<b>1 287 841 365,22</b>	<b>1 288 232 041,17</b>
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1 272 576 505,42		1 272 576 505,42	1 272 576 505,42
Autres immobilisations incorporelles	44 840 071,68	29 575 211,88	15 264 859,80	15 655 535,75
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>245 935 833,42</b>	<b>117 848 386,410</b>	<b>128 087 447,01</b>	<b>123 581 070,63</b>
Terrains				
Constructions	121 253 617,75	33 431 508,74	87 822 109,01	78 684 706,54
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport	8 830 519,77	5 128 357,77	3 702 161,99	2 135 682,61
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	115 851 695,90	79 288 519,89	36 563 176,01	42 760 681,48
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)</b>	<b>175 669 779,92</b>	<b>1 650 000,00</b>	<b>174 019 779,92</b>	<b>243 907 165,42</b>
Prêts immobilisés	31 550 349,56		31 550 349,56	96 735 874,99
Autres créances financières	5 031 760,74		5 031 760,74	5 007 760,74
Titres de participation	126 772 083,82	1 650 000,00	125 122 083,82	129 847 943,89
Autres titres immobilisés	12 315 585,80		12 315 585,80	12 315 585,80
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>14 333 364 698,31</b>	<b>157 222 795,66</b>	<b>14 176 141 902,65</b>	<b>13 932 111 417,01</b>
Placements immobiliers	339 362 758,13	24 453 639,43	314 909 118,70	315 204 416,46
Obligations bons et titres de créances négociables	915 835 423,60		915 835 423,60	926 685 977,81
Actions et parts sociales				
Prêts et effets assimilés	12 190 237 215,49	132 769 156,23	12 057 468 059,26	11 582 998 614,29
Dépôts en comptes indisponibles	81 055 497,96		81 055 497,96	107 913 079,48
Placements affectés aux contrats en unités de compte	454 345 015,89		454 345 015,89	839 723 121,25
Dépôts auprès des cédantes	1 071 665,86		1 071 665,86	
Autres placements				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>351 457 121,38</b>		<b>351 457 121,38</b>	<b>159 586 207,72</b>
Diminution de créances immobilisées et des placements				
Augm. des dettes de financement et des provisions techniques				
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>7 020 629 415,96</b>	<b>1 521 495 369,99</b>	<b>5 499 134 045,97</b>	<b>5 813 289 127,56</b>
<b>PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>1 386 510 347,38</b>		<b>1 386 510 347,38</b>	<b>1 826 798 992,57</b>
Provisions pour primes non acquises				
Provisions pour sinistres à payer	1 235 375 093,68		1 235 375 093,68	1 645 317 813,40
Provisions des assurances vie	82 314 725,29		82 314 725,29	84 953 382,16
Autres provisions techniques	68 820 528,41		68 820 528,41	96 527 797,01
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 556 676 286,27</b>	<b>1 489 486 944,57</b>	<b>4 067 189 341,70</b>	<b>3 977 087 901,37</b>
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	526 982 166,50	668 970,72	526 313 195,78	551 865 865,69
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	4 020 176 441,87	1 486 048 521,63	2 534 127 920,24	2 639 787 050,19
Personnel débiteur	5 157 239,63		5 157 239,63	3 730 844,11
Etat débiteur	168 750 947,90		168 750 947,90	127 276 458,83
Comptes d'associés débiteurs	0,00			
Autres débiteurs	268 943 659,73	2 769 452,22	266 174 207,51	248 327 187,29
Comptes de régularisation-actif	566 665 830,63		566 665 830,63	406 100 495,26
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux op.d'ass.)</b>	<b>77 442 782,31</b>	<b>32 008 425,420</b>	<b>45 434 356,89</b>	<b>9 402 233,62</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (Eléments circulants)</b>				
<b>TRESORERIE</b>	<b>179 768 475,03</b>		<b>179 768 475,03</b>	<b>50 804 137,70</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>179 768 475,03</b>		<b>179 768 475,03</b>	<b>50 804 137,70</b>
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	179 525 597,53		179 525 597,53	50 391 571,13
Caisses, régies d'avances et accreditifs	242 877,50		242 877,50	412 566,57
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 433 808 869,04</b>	<b>1 926 872 498,94</b>	<b>21 506 936 370,10</b>	<b>21 542 482 854,83</b>

## BILAN (BL)

Exercice clos le 31 décembre 2022

Passif	Exercice	Exercice précédent
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>18 335 169 494,91</b>	<b>18 559 675 165,91</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 805 728 947,87</b>	<b>3 709 598 581,24</b>
Capital social ou fonds d'établissement	602 835 950,00	602 835 950,00
À déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, (dont versé.....)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 985 892 364,85	1 985 892 364,85
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 283 595,00	60 283 595,00
Autres réserves	209 037 487,51	209 037 487,51
Report à nouveau (1)	538 074 489,88	396 727 492,36
Fonds social complémentaire		
Résultats nets en instance d'affectation (1)		
Résultat net de l'exercice (1)	409 605 060,63	454 821 691,52
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>	<b>922 016,57</b>	<b>202 912,81</b>
Provisions réglementées	922 016,57	202 912,81
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>7 539 797,05</b>	<b>7 565 597,05</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fonds d'établissement		
Autres dettes de financement	7 539 797,05	7 565 597,05
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>278 671 222,16</b>	<b>299 261 962,58</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	278 671 222,16	299 261 962,58
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>14 242 307 511,26</b>	<b>14 543 046 112,23</b>
Provisions pour primes non acquises	511 144 872,97	492 691 550,44
Provisions pour sinistres à payer	8 712 208 781,17	9 335 202 856,78
Provisions des assurances vie	4 321 242 329,26	4 080 767 658,94
Provisions pour fluctuation de sinistralité	568 735 754,26	569 871 816,64
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte	2 317 611,05	
Provisions pour participation aux bénéfices	68 562 690,18	20 854 780,77
Provisions techniques sur placements	18 306 191,06	18 929 246,86
Autres provisions techniques	39 789 281,31	24 728 201,80
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF</b>		
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>2 670 599 518,97</b>	<b>2 489 472 014,41</b>
<b>DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES</b>	<b>731 305 535,12</b>	<b>752 360 747,53</b>
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	731 305 535,12	752 360 747,53
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 939 293 983,85</b>	<b>1 737 111 266,88</b>
Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	391 912 504,50	406 001 593,95
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	798 047 460,37	738 731 108,68
Personnel créditeur	9 414 599,06	8 535 570,25
Organismes sociaux créditeurs	9 646 211,21	3 861 764,96
Etat créditeur	256 316 278,45	201 136 069,80
Comptes d'associés créditeurs	2 648 892,09	2 648 892,09
Autres créanciers	194 725 061,61	88 106 082,69
Comptes de régularisation-passif	276 582 976,56	288 090 184,47
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (éléments circulants)</b>		
<b>TRESORERIE</b>	<b>501 167 356,23</b>	<b>493 335 674,51</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>501 167 356,23</b>	<b>493 335 674,51</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	501 167 356,23	493 335 674,51
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 506 936 370,10</b>	<b>21 542 482 854,83</b>

(1) Bénéficiaire (+) ; Déficitaires (-).

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE		Exercice clos le 31 décembre 2022		
Libellé	Exercice		Exercice 2021	
	Brut	Cessions	Net	Net
<b>1 PRIMES</b>	<b>1 223 943 101,91</b>	<b>16 170 714,86</b>	<b>1 207 772 387,05</b>	<b>1 340 510 127,00</b>
Primes émises	1 223 943 101,91	16 170 714,86	1 207 772 387,05	1 340 510 127,00
<b>2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 411 534,10</b>		<b>7 411 534,10</b>	<b>311 620,07</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	6 478 595,87		6 478 595,87	311 620,07
Reprises d'exploitation, transferts de charges	932 938,23		932 938,23	
<b>3 PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>1 239 882 877,20</b>	<b>14 615 793,83</b>	<b>1 225 267 083,37</b>	<b>1 201 562 381,38</b>
Prestations et frais payés	847 924 945,94	18 435 416,52	829 489 529,42	605 024 362,04
Variation des provisions pour sinistres à payer	106 943 065,04	-1 180 965,82	108 124 030,86	46 098 854,90
Variation des provisions des assurances vie	240 474 670,32	-2 638 656,87	243 113 327,19	554 014 806,93
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-5 485 324,56		-5 485 324,56	111 074,20
Variation des provisions pour aléas financiers				
Var. des prov. Tech. des contrats en unités de cpte	2 317 611,05		2 317 611,05	
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	47 707 909,41		47 707 909,41	-3 686 716,69
Variation des autres provisions techniques				
<b>4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>295 288 245,55</b>		<b>295 288 245,55</b>	<b>308 354 805,12</b>
Charges d'acquisition des contrats	152 519 889,46		152 519 889,46	155 300 359,81
Achats consommés de matières et fournitures	1 359 706,73		1 359 706,73	1 789 282,16
Autres charges externes	56 990 988,95		56 990 988,95	61 198 864,29
Impôts et taxes	6 502 496,32		6 502 496,32	7 156 496,41
Charges de personnel	59 525 936,28		59 525 936,28	65 101 179,01
Autres charges d'exploitation	2 073 957,65		2 073 957,65	676 837,19
Dotations d'exploitation	16 315 270,16		16 315 270,16	17 131 786,25
<b>5 PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASSURANCES</b>	<b>172 248 111,05</b>		<b>172 248 111,05</b>	<b>161 578 548,23</b>
Revenus des placements	103 455 089,05		103 455 089,05	59 210 660,48
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	6 345,16		6 345,16	
Profits sur réalisation de placements	68 786 676,84		68 786 676,84	78 839 109,60
Ajust. de VARCUC (1) (plus-values non réalisées)				
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements				
Reprises sur charges de plac. ; Transf. de charges				23 528 778,15
<b>6 CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.</b>	<b>50 949 324,43</b>		<b>50 949 324,43</b>	<b>9 067 809,48</b>
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	2 426 951,64		2 426 951,64	2 546 408,63
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	2 445 263,99		2 445 263,99	2 430 348,48
Pertes sur réalisation de placements	15 244 340,71		15 244 340,71	283 000,00
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)				
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	30 832 768,09		30 832 768,09	3 808 052,37
<b>RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)</b>	<b>-182 517 700,12</b>	<b>1 554 921,03</b>	<b>-184 072 621,15</b>	<b>-16 584 700,68</b>

(1) VARCUC : valeur des actifs représentatifs des contrats en unités de compte.

## II - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE NON VIE

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Libellé	Exercice		Exercice 2021
		Brut	Cessions	Net
<b>1</b>	<b>PRIMES</b>	<b>4 161 184 237,42</b>	<b>500 279 044,47</b>	<b>3 660 905 192,95</b>
	Primes émises	4 179 637 559,95	500 279 044,47	3 679 358 515,48
	Variation des provisions pour primes non acquises	18 453 322,53	0,00	18 453 322,53
				-49 307 350,12
<b>2</b>	<b>PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>32 396 025,63</b>		<b>32 396 025,63</b>
	Subventions d'exploitation			
	Autres produits d'exploitation	19 504 146,75		19 504 146,75
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	12 891 878,88		12 891 878,88
<b>3</b>	<b>PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>2 118 353 562,69</b>	<b>53 902 587,57</b>	<b>2 064 450 975,12</b>
	Prestations et frais payés	2 828 880 361,64	490 371 610,07	2 338 508 751,57
	Variation des provisions pour sinistres à payer	-729 937 140,65	-408 761 753,90	-321 175 386,75
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	4 349 262,18		4 349 262,18
	Variation des provisions pour aléas financiers			
	Variation des provisions pour participation aux bénéfices			
	Variation des autres provisions techniques	15 061 079,51	-27 707 268,60	42 768 348,11
				5 386 838,97
<b>4</b>	<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 082 295 871,12</b>		<b>1 082 295 871,12</b>
	Charges d'acquisition des contrats	509 807 726,17		509 807 726,17
	Achats consommés de matières et fournitures	8 836 572,15		8 836 572,15
	Autres charges externes	188 092 130,66		188 092 130,66
	Impôts et taxes	31 124 617,85		31 124 617,85
	Charges de personnel	177 854 188,76		177 854 188,76
	Autres charges d'exploitation	26 150 541,56		26 150 541,56
	Dotations d'exploitation	140 430 093,97		140 430 093,97
				140 436 345,29
<b>5</b>	<b>PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.</b>	<b>451 890 530,07</b>		<b>451 890 530,07</b>
	Revenus des placements	272 624 209,15		272 624 209,15
	Gains de change	852 399,83		852 399,83
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir			
	Profits sur réalisation de placements	173 412 206,45		173 412 206,45
	Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	16 442,39		16 442,39
	Intérêts et autres produits de placements	4 348 738,77		4 348 738,77
	Reprises sur charges de plact. ; Transf. de charges	636 533,48		636 533,48
				52 390 078,68
<b>6</b>	<b>CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.</b>	<b>116 181 675,00</b>		<b>116 181 675,00</b>
	Charges d'intérêts	12 127 235,65		12 127 235,65
	Frais de gestion des placements	10 192 176,35		10 192 176,35
	Pertes de change	19 585,53		19 585,53
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 113 157,68		1 113 157,68
	Pertes sur réalisation de placements	56 718 268,38		56 718 268,38
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	49 610,72		49 610,72
	Autres charges de placements	697 637,15		697 637,15
	Dotations sur placement	35 264 003,54		35 264 003,54
				3 533 163,96
	<b>RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 328 639 684,31</b>	<b>446 376 456,90</b>	<b>882 263 227,41</b>
				<b>692 483 085,53</b>

## III - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Libellé	Opérations		Exercice 2020	
	Propres à l'Exercice	Concernant les exercices précédents	Totaux Exercice	Net
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	<b>13 586 285,93</b>	<b>243 368,30</b>	<b>13 829 654,23</b>	<b>13 721 747,63</b>
Produits d'exploitation non techniques courants		243 368,30	243 368,30	
Intérêts et autres produits non techniques courants	13 586 285,93		13 586 285,93	12 997 425,28
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques, transferts de charges				724 322,35
<b>CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	<b>37 080 132,25</b>	<b>16 915,34</b>	<b>37 097 047,59</b>	<b>66 418 197,62</b>
Charges d'exploitation non techniques courantes	30 465 641,52	16 915,34	30 482 556,86	36 963 996,65
Charges financières non techniques courantes	1 925 576,99		1 925 576,99	4 109 974,19
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques	4 688 913,74		4 688 913,74	25 344 226,78
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1 - 2)</b>	<b>-23 493 846,32</b>	<b>226 452,96</b>	<b>-23 267 393,36</b>	<b>-52 696 449,99</b>
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	<b>26 401 862,30</b>	<b>10 000,00</b>	<b>26 411 862,30</b>	<b>11 771 969,85</b>
Produits des cessions d'immobilisations	54 000,00		54 000,00	735 200,00
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants	16 202,31	10 000,00	26 202,31	148 369,95
Reprises non courantes, transferts de charges	26 331 659,99		26 331 659,99	10 888 399,90
<b>CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	<b>102 752 952,95</b>	<b>41,63</b>	<b>102 752 994,58</b>	<b>12 903 058,19</b>
Valeurs nettes d'amts des immobilisations cédées				137 523,82
Subventions accordées				
Perte provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	101 900 606,18	41,63	101 900 647,81	12 632 291,36
Dotations non courantes	852 346,77		852 346,77	133 243,01
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)</b>	<b>-76 351 090,65</b>	<b>9 958,37</b>	<b>-76 341 132,28</b>	<b>-1 131 088,34</b>
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-99 844 936,97</b>	<b>236 411,33</b>	<b>-99 608 525,64</b>	<b>-53 827 538,33</b>

## IV - RECAPITULATION

Exercice clos le 31 décembre 2022

Libellé		Exercice	Exercice 2020
I	RESULTAT TECHNIQUE VIE	-184 072 621,15	-16 584 700,68
II	RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	882 263 227,41	692 483 085,53
III	RESULTAT NON TECHNIQUE	-99 608 525,64	-53 827 538,33
IV	RESULTAT AVANT IMPOTS	598 582 080,63	622 070 846,52
V	IMPOTS SUR LES RESULTATS+ FONDS DE SOLIDARITE DES ASSURANCES + CONT COHESION SOCIALE	188 977 020,00	167 249 155,00
<b>VI</b>	<b>RESULTAT NET</b>	<b>409 605 060,63</b>	<b>454 821 691,52</b>
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 387 432 032,20	1 502 400 295,30
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	4 145 191 748,65	4 124 315 285,26
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	40 241 516,53	25 493 717,48
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 572 865 297,38</b>	<b>5 652 209 298,04</b>
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 571 504 653,35	1 518 984 995,98
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3 262 928 521,24	3 431 832 199,73
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	139 850 042,17	79 321 255,81
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	188 977 020,00	167 249 155,00
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 163 260 236,75</b>	<b>5 197 387 606,52</b>
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>409 605 060,63</b>	<b>454 821 691,52</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

## I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Exercice	Exercice Précédent
1 Primes acquises (1a - 1b)	5 385 127 339,33	5 450 124 985,44
1a Primes émises	5 403 580 661,86	5 400 817 635,32
1b Variation des provisions pour primes non acquises	18 453 322,53	-49 307 350,12
2 Variation des provisions mathématiques (60311+60317+ 6032+6033+60261+60267)	117 938 239,04	429 509 477,99
3 Ajustement VARCUC		
4 Charges des prestations (4a +4b)	3 087 015 061,05	3 202 438 188,60
4a Prestations et frais payés ( hors rubrique 9)	3 676 805 307,58	2 996 003 948,09
4b Variation des provisions pour prestations diverses	-589 790 246,54	206 434 240,51
<b>A - Solde de souscription (Marge Brute) (1-2-3-4)</b>	<b>2 180 174 039,24</b>	<b>1 818 177 318,86</b>
5 Charges d'acquisition	662 327 615,63	651 001 434,97
6 Autres charges techniques d'exploitation	715 256 501,04	687 707 395,98
7 Produits techniques d'exploitation	39 807 559,73	22 968 059,05
<b>B- Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6-7)</b>	<b>1 337 776 556,94</b>	<b>1 315 740 771,89</b>
<b>C- Marge d'exploitation (A - B)</b>	<b>842 397 482,31</b>	<b>502 436 546,96</b>
8 Produits nets de placements (73 - 63) (hors ajustements VARCUC)	457 007 641,69	704 507 413,91
9 Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115, 60316, 60266, 6071)	153 283 139,80	100 678 899,78
<b>D - Solde financier (8 - 9)</b>	<b>303 724 501,89</b>	<b>603 828 514,13</b>
<b>E - Résultat technique brut (C+ D)</b>	<b>1 146 121 984,20</b>	<b>1 106 265 061,09</b>
10 Part des réassureurs dans les primes acquises	516 449 759,33	582 279 941,39
11 Part des réassureurs dans les prestations payées	508 807 026,59	207 243 337,76
12 Part des réassureurs dans les provisions	-440 288 645,19	-55 330 072,61
<b>F - Solde de réassurance (11+12-10)</b>	<b>-447 931 377,93</b>	<b>-430 366 676,24</b>
<b>G - Résultat technique net (E+ F)</b>	<b>698 190 606,27</b>	<b>675 898 384,85</b>
13 Résultat non technique courant	-23 267 393,36	-52 696 449,99
14 Résultat non technique non courant	-76 341 132,28	-1 131 088,34
<b>H - Résultat non technique (13+ 14)</b>	<b>-99 608 525,64</b>	<b>-53 827 538,33</b>
<b>I - Résultat avant impôt (G + H)</b>	<b>598 582 080,63</b>	<b>622 070 846,52</b>
15 Impôts sur les sociétés	188 977 020,00	167 249 155,00
<b>J - Résultat net (I - 15)</b>	<b>409 605 060,63</b>	<b>454 821 691,52</b>
<b>16 C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)</b>	<b>394 466 104,38</b>	<b>72 069 870,72</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT** Exercice clos le 31 décembre 2022

			Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice	Bénéfice + Perte -	409 605 060,63	454 821 691,52
2	+	Dotations d'exploitation (1)	61 454 177,78	62 131 635,94
3	+	Dotations sur placements (1)	66 096 771,63	32 684 106,34
4	+	Dotations non techniques courantes	4 688 913,74	1 336,77
5	+	Dotations non techniques non courantes	852 346,77	133 243,01
6	-	Reprises d'exploitation (2)		
7	-	Reprises sur placements (2)	636 533,48	75 918 856,83
8	-	Reprises non techniques courantes		724 322,35
9	-	Reprises non techniques non courantes (2) (3)	24 590 740,42	34 859,29
10	-	Profits provenant de la réévaluation	16442,39	
11	+	Pertes provenant de la réévaluation	49 610,72	
12	-	Produits des cessions d'immobilisations	54 000,00	735 200,00
13	+	Valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées		137 523,82
	=	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>517 449 164,98</b>	<b>472 496 298,93</b>
14	-	Distribution de bénéfices	313 474 694,00	271 276 177,50
	=	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>203 974 470,98</b>	<b>201 220 121,43</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE****I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN** Exercice clos le 31 décembre 2022

Masses	Exercice	Exercice Précédent	Variation (a-b)	
	(a)	(b)	Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	4 092 861 983,65	4 016 629 053,68		76 232 929,96
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	1 651 891 946,46	1 746 278 172,57		94 386 226,11
<b>3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)</b>	<b>2 440 970 037,19</b>	<b>2 270 350 881,12</b>		<b>170 619 156,08</b>
4 Provisions techniques nettes de cessions (16-32)	12 855 797 163,88	12 716 247 119,66		139 550 044,22
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26-42)	13 444 836 367,53	13 179 750 669,48	265 085 698,05	
<b>6 = Besoin en couvertures (4-5) (B)</b>	<b>-589 039 203,65</b>	<b>-463 503 549,82</b>	<b>125 535 653,83</b>	
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	4 112 623 698,59	3 986 490 134,99	126 133 563,60	
8 Moins passif circulant (moins rubrique 42)	1 939 293 983,85	1 737 111 266,88		202 182 716,96
<b>9 = Besoin de financement (7-8) (C)</b>	<b>2 173 329 714,74</b>	<b>2 249 378 868,10</b>		<b>76 049 153,36</b>
<b>10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+B-C)</b>	<b>-321 398 881,20</b>	<b>-442 531 536,81</b>	<b>121 132 655,61</b>	



II - FLUX DE TRESORERIE		Exercice clos le 31 décembre 2022	
		Exercice	Exercice Précédent
Résultat net		409 605 060,63	454 821 691,52
Variation des provisions techniques nettes de cessions	+	139 550 044,22	742 438 910,31
Variation des frais d'acquisition reportés	-		
Variation des amortissements et provisions (1)	-	-187 954 644,49	-65 983 708,85
Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	-		
+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	+	0,00	0,00
+ ou - values réalisées sur cession d'éléments d'actif	-	170 290 274,20	373 838 109,51
Variation des créances et dettes techniques (341+342-441-442-42)	-	-75 187 245,59	107 483 241,28
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	-	0,00	0,00
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 -443 à 448)	-	-112 052 669,23	-62 002 043,98
Autres variations (349 -449)	-	172 098 343,28	146 827 988,30
<b>A - Flux d'exploitation</b>		<b>581 961 046,67</b>	<b>697 097 015,58</b>
Acquisition - cessions d'immeubles (261)	-	7 100 000,00	25 346 800,00
Acquisition - cessions d'obligations (262)	-	-10 227 498,41	-52 730 651,57
Acquisition - cessions d'actions (263)	-	362 298 111,16	720 186 974,91
Autres acquisition - cessions (26)	-	-219 293 107,36	-180 727 883,67
Autres acquisition - cessions (23 24 25 35)	-	7 476 191,68	-25 473 440,93
<b>B - Flux d'investissement</b>		<b>-147 353 697,07</b>	<b>-486 601 798,74</b>
Dividendes versés	-	313 474 694,00	271 276 177,50
Emissions (remboursement) nets d'emprunts	+	0,00	0,00
Augmentation/(réduction) de capital et fonds d'établissement	+	0,00	0,00
Augmentation/(réduction) d'actions auto-détenues	+	0,00	0,00
<b>C - Flux de financement</b>		<b>-313 474 694,00</b>	<b>-271 276 177,50</b>
D- impact de change (+17-27-37+47)	-	0,00	0,00
<b>E - Variation nette de la trésorerie (A+B+C+D)</b>		<b>121 132 655,61</b>	<b>-60 780 960,66</b>
F - Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier		-442 531 536,81	-381 750 576,15
<b>G - Trésorerie en fin de période (E+F)</b>		<b>-321 398 881,20</b>	<b>-442 531 536,81</b>

## ETAT A2

ETAT DES DEROGATIONS		Exercice clos le 31 décembre 2022	
Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
<b>I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux</b>			
La charge du don covid pour un montant total de 100 MMAD a été activée en immobilisation en non valeur en 2020 et étalée sur 5 ans.	Dispositions dérogatoires prévues par l'avis n°13 du CNC pour atténuer les impacts de la pandémie covid19.	Charge étalée sur les exercices 2023 à 2024 pour un montant total brut d'impôt de 40 MMAD	
<b>II - Dérogations aux méthodes d'évaluation</b>		<b>N E A N T</b>	
<b>III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</b>		<b>N E A N T</b>	



## ETAT A3

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Nature des Changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II - Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

## ETAT B4

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice clos le 31 décembre 2022

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la Société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
<b>I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>									
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>									
DEPOSITAIRE CENTRAL	BOURSE	100 000 000,00	0,94%	187 000,00	187 000,00	31/12/2021	317 617 685,44	9 761 103,92	
COLIFAST				1 650 000,00					
NEJMAT AL JANOUB	IMMOBILIER	1 500 000,00	80,00%	40 757 514,17	40 757 514,17	31/12/2021	48 221 659,39	1 399 902,60	
FONDS IGRANE	FONDS INVEST	24 605 000,00	15,87%	3 591 314,28	3 591 314,28	31/12/2021	29 751 332,25	4 862 904,81	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	FONDS INVEST	500 000 000,00	3,00%	15 146 167,05	15 146 167,05	31/12/2021	496 899 285,90	612 820,66	
PARC BOUSKOURA SOGEPOS	PARC INDUSTRIEL	35 000 000,00	10,00%	19 526 245,48	19 526 245,48	31/12/2021	57 459 758,79	13 654 397,65	1 261 163,26
PARC BOUSKOURA SOGEPIB	PARC INDUSTRIEL	18 000 000,00	10,00%	9 456 182,47	9 456 182,47	31/12/2021	29 904 731,65	7 540 800,94	826 042,00
STE IMMOB SANAD (Mly YOUSSEF)	IMMOBILIER	30 000 000,00	98,00%	33 860 536,00	33 860 536,00	31/12/2021	36 992 642,26	1 217 815,05	
STE IMMOB TAZERM	IMMOBILIER	6 400 000,00	99,99%	2 597 124,37	2 597 124,37	31/12/2021	2 535 316,70	-27 385,00	
				<b>126 772 083,82</b>	<b>125 122 083,82</b>				<b>2 087 205,26</b>
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISES</b>									
O.M.I.	PORTEFEUILLE	8 800 000,00	0,01%	505,21	505,21	31/12/2021	70 124 916,28	11 421 924,95	
OULMES	BOISSONS	198 000 000,00	0,00%	86 611,05	86 611,05	31/12/2021	513 310 162,00	40 277 698,00	1 056,00
SBVC	BOURSE	387 517 900,00	2,20%	12 128 469,54	12 128 469,54	31/12/2021	746 772 306,93	30 835 367,57	220 805,27
ASMENT DE TEMARA	BATIMENTS ET MATERIELS DE CONSTRUCTION	495 000 000,00	0,06%	100 000,00	100 000,00	31/12/2021	820 974 363,55	296 212 316,37	
				<b>12 315 585,80</b>	<b>12 315 585,8</b>				<b>221 861,27</b>
<b>II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES</b>									
AFRICARE	REASSURANCE	2 991 813 819,70	0,03%	6 480 756,51	6 480 756,51	31/12/2021	10 455 159 657,80	405 611 057,10	767 229,61
CAT	ASSURANCE	162 656 000,00	13,88%	56 053 887,88	56 053 887,88	31/12/2021	812 109 100,14	271 043 663,48	34 545 410,91
SMAEX	ASSURANCE	50 000 000,00	0,50%	644 534,94	644 534,94	31/12/2021	126 706 438,41	7 990 406,04	
NAJMAT AL BAHR	IMMOBILIER	228 151 000,00	100,00%	228 150 600,00	228 150 600,00	31/12/2021	227 996 681,86	-36 318,81	
TOURS BALZAC	IMMOBILIER	31 000 000,00	99,98%	67 553 969,95	67 553 969,95	31/12/2021	35 768 414,46	845 409,09	
JAWHARAT CHAMAL	IMMOBILIER	330 000 000,00	20,61%	244 856 264,09	244 856 264,09	31/12/2021	336 857 318,22	16 338,07	
JAWHARAT CHAMAL	IMMOBILIER	330 000 000,00	20,61%	244 856 264,09	244 856 264,09	31/12/2020	336 840 980,15	-381 473,65	
				<b>603 740 013,38</b>	<b>603 740 013,38</b>				<b>35 312 640,52</b>
	<b>TOTAL</b>			<b>742 827 682,99</b>	<b>741 177 682,99</b>				<b>37 621 707,05</b>

## ETAT B4- BIS

TABLEAU DES PLACEMENTS		Exercice clos le 31 décembre 2022		
ELEMENTS D'ACTIF	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Terrains (2611, 2311, 2312, 2313, 2316)	136 044 454,43	136 044 454,43	140 559 154,43	4 514 700,00
Constructions (2612, 2321, 2323, 2325, 2327)	186 559 410,64	162 105 771,02	207 879 694,14	45 773 923,13
Parts et actions de sociétés immobilières (2618,2318,2328)	16 758 893,06	16 758 893,06	16 758 724,50	-168,56
Autres placements immobiliers (2618, 2318, 2328)				
Placements immobiliers en cours (2619, 2392)				
<b>Total placements immobiliers</b>	<b>339 362 758,13</b>	<b>314 909 118,50</b>	<b>365 197 573,07</b>	<b>50 288 454,57</b>
Obligations d'Etat (26211, 26221)	6 500 127,00	6 351 415,67	6 331 374,00	-20 041,67
Bons du Trésor (26213, 26223)	99 806 377,08	99 795 595,34	101 353 818,25	1 558 222,91
Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	25 553 568,62	25 425 309,55	26 609 525,46	1 184 215,91
Titres hypothécaires (2623)				
Titres de créances négociables (2624)				
Titres de créance échues (2625)				
Autres obligations et bons (26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	784 005 190,90	775 521 193,07	777 728 744,79	2 207 551,72
<b>Total Obligations, bons et titres de créances négociables</b>	<b>915 865 263,60</b>	<b>907 093 513,63</b>	<b>912 023 462,50</b>	<b>4 929 948,87</b>
Titres de participations (2631,2510)	189 951 263,15	188 301 263,15	245 408 293,91	57 107 030,76
Actions cotées	3 831 560 869,85	3 698 298 660,64	3 845 084 280,78	146 785 620,13
OPCVM Obligations	3 640 334 917,93	3 640 334 917,93	3 609 140 798,20	-31 194 119,73
OPCVM Actions	501 770 022,88	501 770 022,88	464 373 556,97	-37 396 465,91
OPCVM Divers	2 228 855 450,96	2 227 371 882,29	2 068 493 750,94	-158 878 131,35
Autres actions et parts sociales	2 003 077 393,64	1 973 045 590,06	2 114 956 498,35	141 910 908,30
<b>Total Actions et Titres de Participations</b>	<b>12 395 549 918,41</b>	<b>12 229 122 336,95</b>	<b>12 347 457 179,16</b>	<b>118 334 842,20</b>
Prêts en premier hypothèque (2641, 2411)	95 109 671,02	95 109 671,02	95 109 671,02	
Avances sur polices vie (2643)	17 414 377,82	17 414 377,82	17 414 377,82	
Prêts nantis par des obligations (2644)				
Autres Prêts (2648,2415,2416,2418,2483,2487,2488,2683,2688)	351 538 920,06	351 538 920,06	351 538 920,06	
<b>Total autres prêts et créances immobilisées</b>	<b>464 062 968,90</b>	<b>464 062 968,90</b>	<b>464 062 968,90</b>	
Dépôts à terme (2651)				
OPCVM Monétaires (2653, 3503)	452 044 326,06	452 044 326,06	453 728 746,95	1 684 420,89
Autres dépôts (2658, 2486)	18 520 359,58	18 520 359,58	18 520 359,58	
Autres remises aux cédantes (2672)				
Créances pour espèces remises aux cédantes				
<b>Total Dépôts</b>	<b>470 564 685,64</b>	<b>470 564 685,64</b>	<b>472 249 106,53</b>	<b>1 684 420,89</b>
Placements immobiliers en cours (2661)				
Obligations et bons (2662)				
Actions et parts autres que les OPCVM (2664)				
Parts et actions OPCVM (2664)				
Parts et actions autres OPCVM (2665)	86 235,21	86 235,21	86 235,21	
Autres placements (2668)	985 430,65	985 430,65	985 430,65	
<b>Total Placements unités de comptes</b>	<b>1 071 665,86</b>	<b>1 071 665,86</b>	<b>1 071 665,86</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>14 586 477 260,54</b>	<b>14 386 824 289,49</b>	<b>14 562 061 956,02</b>	<b>175 237 666,53</b>

## ETAT B5

## TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice clos le 31 décembre 2022

## I - Provisions Techniques

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	492 691 550,44		492 691 550,44	18 453 322,53		18 453 322,53	511 144 872,97		511 144 872,97
Provisions pour sinistres à payer	9 335 202 856,78	1 645 317 813,40	7 689 885 043,38	-622 994 075,61	-409 942 719,72	-213 051 355,89	8 712 208 781,17	1 235 375 093,68	7 476 833 687,49
Provisions des assurances vie	4 080 767 658,94	84 953 382,16	3 995 814 276,78	240 474 670,32	-2 638 656,87	243 113 327,19	4 321 242 329,26	82 314 725,29	4 238 927 603,97
Provisions pour fluctuation de sinistralité	569 871 816,64		569 871 816,64	-1 136 062,38		-1 136 062,38	568 735 754,26		568 735 754,26
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en unités de comptes				2 317 611,05		2 317 611,05	2 317 611,05		2 317 611,05
Provision pour participations aux bénéfices	20 854 780,77		20 854 780,77	47 707 909,41		47 707 909,41	68 562 690,18		68 562 690,18
Provisions techniques sur placements	18 929 246,86		18 929 246,86	-623 055,80		-623 055,80	18 306 191,06		18 306 191,06
Autres provisions techniques	24 728 201,80	96 527 797,01	-71 799 595,21	15 061 079,51	-27 707 268,60	42 768 348,11	39 789 281,31	68 820 528,41	-29 031 247,10
<b>TOTAL</b>	<b>14 543 046 112,23</b>	<b>1 826 798 992,57</b>	<b>12 716 247 119,66</b>	<b>-300 738 600,97</b>	<b>-440 288 645,19</b>	<b>139 550 044,22</b>	<b>14 242 307 511,26</b>	<b>1 386 510 347,38</b>	<b>12 855 797 163,88</b>

## II - autres provisions

NATURE	Montant au début de l'exercice	Dotations			Reprises			Montant au début de l'exercice
		d'exploitation	financières	non techniques	d'exploitation	financières	non techniques	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	75 731 160,04		58 687 996,19					134 419 156,23
2 - Provisions réglementées	202 912,81			852 346,77			133 243,01	922 016,57
3 - Provisions durables pour risques et charges	299 261 962,58	4 000 000,00					24 590 740,42	278 671 222,16
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>375 196 035,43</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>58 687 996,19</b>	<b>852 346,77</b>			<b>0,00</b>	<b>414 012 394,96</b>
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1 440 947 763,57	91 291 186,35		4 688 913,74	13 824 817,11		1 607 676,56	1 521 495 369,99
5 - Autres provisions pour risques et charges								
6 - Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>1 440 947 763,57</b>	<b>91 291 186,35</b>	<b>0,00</b>	<b>4 688 913,74</b>	<b>13 824 817,11</b>		<b>1 607 676,56</b>	<b>1 521 495 369,99</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>1 816 143 799,00</b>	<b>95 291 186,35</b>	<b>58 687 996,19</b>	<b>5 541 260,51</b>	<b>13 824 817,11</b>		<b>26 331 659,99</b>	<b>1 935 507 764,95</b>

## ETAT B6

TABLEAU DES CREANCES Exercice clos le 31 décembre 2022

Creances	Total	Analyse par echeance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>								
· Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	31 550 349,56	27 950 349,56	3 600 000,00					
- Autres créances financières	5 031 760,74	5 031 760,74						
· Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons	915 835 423,60	827 966 808,28	87 868 615,32					
- Prêts et effets assimilés	81 055 497,96	74 255 497,96	6 800 000,00					
- Créances pour dépôts auprès des cédantes								
	<b>1 033 473 031,86</b>	<b>935 204 416,54</b>	<b>98 268 615,32</b>					
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	1 386 510 347,38		1 386 510 347,38		410 828 132,95			
- Cessionnaires et comptes rattachés	526 982 166,50		526 982 166,50		228 611 621,17			
- Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	4 020 176 441,87		1 147 797 672,47	2 872 378 769,40				171 605 708,67
- Personnel	5 157 239,63		5 157 239,63					
- Etat	168 750 947,90		168 750 947,90			168 750 947,90		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	268 943 659,73		268 943 659,73		1 151 441,24			127 104 061,99
- Comptes de régularisation-actif	566 665 830,63		566 665 830,63					
	<b>6 943 186 633,65</b>		<b>4 070 807 864,25</b>	<b>2 872 378 769,40</b>	<b>640 591 195,36</b>	<b>168 750 947,90</b>	<b>127 104 061,99</b>	<b>171 605 708,67</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 976 659 665,51</b>	<b>935 204 416,54</b>	<b>4 169 076 479,57</b>	<b>2 872 378 769,40</b>	<b>640 591 195,36</b>	<b>168 750 947,90</b>	<b>127 104 061,99</b>	<b>171 605 708,67</b>

## ETAT B7

## TABLEAU DES DETTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Dettes	Total	Analyse par echeance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	7 539 797,05	7 539 797,05						
	7 539 797,05	7 539 797,05						
<b>DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS</b>								
Dettes pour dépôts des réassureurs	731 305 535,12		731 305 535,12		288 367 376,65			
Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	391 912 504,50		391 912 504,50		245 116 441,52			
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	798 047 460,37		130 238 095,32	667 809 365,05				
Personnel créditeur	9 414 599,06		9 414 599,06					
Organismes sociaux créditeurs	9 646 211,21		9 646 211,21					
Etat créditeur	256 316 278,45		256 316 278,45			256 316 278,45		
Comptes d'associés créditeurs	2 648 892,09		2 648 892,09					
Autres créanciers	194 725 061,61		194 725 061,61				113 252 101,69	
Comptes de régularisation-passif	276 582 976,56		276 582 976,56					
	<b>2 670 599 518,97</b>		<b>2 002 790 153,92</b>	<b>667 809 365,05</b>	<b>533 483 818,17</b>	<b>256 316 278,45</b>	<b>113 252 101,69</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 678 139 316,02</b>	<b>7 539 797,05</b>	<b>2 002 790 153,92</b>	<b>667 809 365,05</b>	<b>533 483 818,17</b>	<b>256 316 278,45</b>	<b>113 252 101,69</b>	

## ETAT B8

## SÛRETÉS DONNÉES OU REÇUES

Exercice clos le 31 décembre 2022

## Tableau I - sûretés réelles données

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>N E A N T</b>					

## Tableau II - sûretés réelles reçues

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture	
Divers	Débiteur (membre du personnel)	92 094 252,00	Hypothèque	Divers	Le débiteur	63 641 120,14

## ETAT B9

## ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES

Exercice clos le 31 décembre 2022

## Hors opérations de crédit-bail

Engagements donnés	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises aux cédantes		
- Autres engagements données		
<b>Total (1) (1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées</b>		

Engagements reçus	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises aux cédantes		
- Autres engagements données	52 157 714,57	81 379 961,16
<b>Total (1) (1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées</b>	<b>52 157 714,57</b>	<b>81 379 961,16</b>

# Rapport des contrôleurs des comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**ATLANTASANAD S.A.**  
181, Boulevard d'Anfa  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 mai 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ATLANTASANAD S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.806.650.964,44, dont un bénéfice net de MAD 409.605.060,63.



Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ATLANTASANAD S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.



#### **Fondement de l'opinion**



Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

 	
Questions clés identifiées	Notre réponse
<b>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :</b> Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 8.342.	
Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielles le cas échéant.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ;</li> <li>▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la société en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ;</li> <li>▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ;</li> <li>▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ;</li> <li>▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ;</li> <li>▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ;</li> <li>▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.</li> </ul>
Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la société dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.	
Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.	

 	
Questions clés identifiées	Notre réponse
<b>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :</b> Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 4.694 au 31 décembre 2022 dont MMAD 4.284 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 410 au titre des contrats décès.	
Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ;</li> <li>▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;</li> <li>▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ;</li> <li>▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ;</li> <li>▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ;</li> <li>▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.</li> </ul>
<b>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :</b> Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élevaient respectivement à MMAD 983 et MMAD 315 au 31 décembre 2022.	
Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ;</li> <li>▪ Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ;</li> <li>▪ Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>▪ Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ;</li> <li>▪ Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;</li> <li>▪ Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.</li> </ul>

 	
<b>Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse</b>	
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.	
Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.	
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.	
<b>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse</b>	
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.	
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;</li> <li>▪ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;</li> <li>▪ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;</li> <li>▪ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;</li> </ul>	

 	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle</li> </ul>	
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.	
<b>Vérifications et informations spécifiques</b>	
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.	
Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société ATLANTASANAD S.A. a procédé au cours de l'exercice 2022 à l'acquisition de 12.8% du capital de la société CREDIT DU MAROC S.A. pour un montant de MMAD 759.	
Casablanca, le 27 avril 2023	
<b>Les Commissaires aux Comptes</b>	
	
	
<b>Abdelmejid FAIZ</b> Associé	<b>Sakina BENSOUA-KORACHI</b> Associée



# Comptes Consolidés

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Exercice clos le 31 décembre 2022

Sociétés	Pourcentages D'intérêt en %	Méthodes de Consolidation
ATLANTASANAD	100,00%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration Globale
TOURS BALZACS	99,99%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,92%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE*	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINERALES D'OULMES	28,47%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,61%	Mise en équivalence

\* Entité déconsolidée au 30 juin 2022

## BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2022

Actif	31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Ecart d'acquisition	38 004	56 511
Immobilisations corporelles	129 010	128 153
Titres mis en équivalence	321 108	312 280
Placements affectés aux opérations d'assurance	12 969 912	12 710 992
Autres immobilisations	157 231	258 771
Impôts différés actifs	<u>8 382</u>	<u>11 306</u>
	13 623 647	13 478 013
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 386 510	1 852 883
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés débiteurs	2 534 128	2 642 329
Autres éléments de l'actif circulant	<u>1 895 026</u>	<u>1 682 083</u>
	5 815 664	6 177 294
<b>Trésorerie - actif</b>	<b><u>180 509</u></b>	<b><u>54 016</u></b>
	19 619 820	19 709 323

BILAN CONSOLIDÉ		Exercice clos le 31 décembre 2022	
Passif	31 déc. 2022	31 déc. 2021	
<b>Capital</b>	<b>602 836</b>	<b>602 836</b>	
<b>Réserves consolidées</b>	<b>1 164 244</b>	<b>1 087 071</b>	
<b>Ecart de conversion</b>		<b>(2 409)</b>	
<b>Résultat consolidé</b>	<b>413 821</b>	<b>416 797</b>	
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 180 900</b>	<b>2 104 294</b>	
Dont : Capitaux propres part du groupe	<u>2 180 857</u>	<u>2 100 577</u>	
Intérêts minoritaires	<u>43</u>	<u>3 717</u>	
Dettes de financement	7 544	7 569	
Provisions techniques	14 242 308	14 581 841	
	<u>16 430 751</u>	<u>16 693 705</u>	
<b>Passif circulant</b>			
Dettes pour les espèces remises par les cessionnaires	731 306	758 589	
Cessionnaires, cédants coassureurs et comptes rattachés crédateurs	391 913	407 777	
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés crédateurs	798 047	741 625	
Autres dettes du passif circulant	<u>766 632</u>	<u>614 289</u>	
	<u>2 687 897</u>	<u>2 522 280</u>	
<b>Trésorerie – passif</b>	<b>501 171</b>	<b>493 338</b>	
	<u>19 619 820</u>	<u>19 709 323</u>	

## CPC CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2022

	31-déc 2022	31-déc 2021
<b>COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE</b>		
Primes émises brutes	1 223 943	1 354 593
Primes émises cédées	(16 171)	(14 083)
Produits techniques d'exploitation	7 412	312
Prestations et frais	(1 239 883)	(1 210 583)
Prestations et frais cédés	14 616	9 021
Charges techniques d'exploitation	(293 086)	(306 028)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	180 556	138 844
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance.	(50 949)	(9 068)
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (A)	(173 562)	(36 993)
<b>COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE NON-VIE</b>		
Primes émises brutes	4 241 117	4 122 907
Primes émises cédées	(510 876)	(591 525)
Variation des provisions pour primes non acquises brutes	(32 039)	35 842
Variation des provisions pour primes non acquises cédées	5 077	17 653
Produits techniques d'exploitation	32 396	22 656
Prestations et frais	(2 137 485)	(2 554 423)
Prestations et frais cédés	53 148	147 617
Charges techniques d'exploitation	(1 096 156)	(1 052 337)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	459 971	564 727
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	(111 050)	(17 410)
RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE (B)	904 104	695 707
RÉSULTAT TECHNIQUE (C = A + B)	730 542	658 715
<b>COMPTE NON TECHNIQUE</b>		
Produits non techniques courants	17 083	16 839
Charges non techniques courantes	(37 255)	(66 582)
Résultat non technique courant	(20 172)	(49 742)
Produits non techniques non courants	1 821	884
Charges non techniques non courantes	(102 100)	(12 875)
Résultat non technique non courant	(100 279)	(11 991)
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (D)	(120 451)	(61 733)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT (C + D)	610 091	596 981
Impôt sur le résultat	(193 356)	(172 131)
Dotations d'amortissement des écarts d'acquisition	(18 507)	(18 507)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	15 593	10 454
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>413 821</b>	<b>416 797</b>
Dont :		
Part du Groupe	413 587	416 505
Intérêts minoritaires	234	292

ESG CONSOLIDÉ		Exercice clos le 31 décembre 2022	
		31-déc 2022	31-déc 2021
1	Primes émises	5 465 061	5 477 500
	+ Variation des provisions pour primes non acquises	(32 039)	35 842
2	Produits des placements	640 527	703 571
<b>I</b>	<b>- = Chiffre d'affaires global.....</b>	<b>6 073 549</b>	<b>6 216 913</b>
3	+/- Prestations et frais payés	(3 690 907)	(3 032 857)
4	- Variation des provisions techniques	313 540	(732 149)
5	- Charges d'acquisition des contrats	(670 239)	(659 721)
6	- Achats consommés de mat. et fournitures	(10 196)	(11 166)
7	- Autres charges externes	(253 608)	(250 315)
8	Charges de placements	(162 000)	(26 478)
	Total charges de sinistres et consommations	(4 473 411)	(4 712 687)
<b>II</b>	<b>= Valeur ajoutée avant réassurance.....</b>	<b>1 600 138</b>	<b>1 504 227</b>
	Part des réassureurs dans les primes acquises	(527 046)	(605 609)
	Part des réassureurs dans les prestations payées	67 764	156 638
	+/- Variation des provisions pour primes non acquises cédées	5 077	17 653
9	Solde de réassurance	(454 206)	(431 317)
<b>III</b>	<b>+ = Valeur ajoutée après réassurance.....</b>	<b>1 145 932</b>	<b>1 072 909</b>
10	- Subventions d'exploitation	-	-
11	- Impôts et taxes	(38 947)	(39 444)
12	Charges de personnel	(243 351)	(245 040)
<b>IV</b>	<b>+ = Excédent brut d'exploitation.....</b>	<b>863 634</b>	<b>788 425</b>
13	- Autres produits d'exploitation	25 983	22 968
14	+ Autres charges d'exploitation	(28 224)	(4 565)
15	- Reprises d'exploitation	13 825	-
16	Dotations d'exploitation	(144 675)	(148 114)
<b>V</b>	<b>+/- = Résultat technique.....</b>	<b>730 542</b>	<b>658 715</b>
17	- Résultat non technique	(120 451)	(61 733)
18	+ Impôt sur les résultats	(193 356)	(172 131)
19	- Quote-part des sociétés MEE	15 593	10 454
20	Dotations aux AT de l'EA	(18 507)	(18 507)
<b>VI</b>	<b>= Résultat net de l'exercice.....</b>	<b>413 821</b>	<b>416 797</b>
	Part du Groupe	413 587	416 505
	Intérêts minoritaires	234	292

## TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2022

## I - Synthèse des masses du bilan

Masses	Exercice	Exercice Précédent	Variation (a-b)	
	( a )	( b )	Emplois ( c )	Ressources ( d )
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	2 188 444	2 111 863	-	76 581
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	653 735	767 021	-	113 286
<b>3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)</b>	<b>1 534 709</b>	<b>1 344 842</b>	-	<b>189 867</b>
4 Provisions techniques nettes de cessions (16-32)	12 855 797	12 728 959	-	126 838
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26-42)	12 238 606	11 952 403	286 203	-
<b>6 = Besoin en couvertures (4-5) (B)</b>	<b>617 191</b>	<b>776 555</b>	<b>159 364</b>	-
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	4 429 154	4 324 411	104 742	-
8 Moins passif circulant (moins rubrique 42)	1 956 592	1 763 691	-	192 901
<b>9 = Besoin de financement (7-8) (C)</b>	<b>2 472 562</b>	<b>2 560 720</b>	-	<b>88 158</b>
10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+B-C)	(320 662)	(439 323)	118 661	-



## TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2022

## II - Flux de trésorerie

	Exercice	Exercice Précédent
<b>Résultat net</b>	<b>413 821</b>	<b>416 797</b>
Variation des provisions techniques nettes de cessions	174 452	742 439
Variation des frais d'acquisition reportés	-	-
Variation des amortissements et provisions (1)	198 583	130 817
+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	-	-
+ ou - values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	(185 627)	(402 988)
Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	57 329	(111 384)
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	100 833	61 824
Autres variations (349 - 449)	(177 014)	(145 886)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	18 507	18 507
QP des sociétés mises en équivalence	(15 593)	(10 454)
Correction du résultat du résultat de cession de titres consolidés	(5 185)	-
Variation des impôts différés	2 924	3 123
Dividendes versés par sociétés mises en équivalence	6 765	-
<b>A - Flux d'exploitation</b>	<b>589 797</b>	<b>702 795</b>
Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	(7 100)	(25 347)
Acquisitions - cessions d'obligations (262)	10 227	52 731
Acquisitions - cessions d'actions (263)	(365 378)	(724 237)
Autres Acquisitions - cessions du (26)	219 293	180 728
Autres Acquisitions - cessions (21 23 24 25 35)	(7 476)	23 592
<b>B - Flux d'investissement</b>	<b>(150 433)</b>	<b>(492 534)</b>
Dividendes versés	(313 475)	(271 276)
Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	-	-
Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement	-	-
<b>C - Flux de financement</b>	<b>(313 475)</b>	<b>(271 276)</b>
D- impact de change (+17-27-37+47)	-	-
<b>E - Variation nette de la trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>125 889</b>	<b>(61 015)</b>
F - Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	(439 323)	(378 308)
G - Trésorerie sur entrée de périmètre	(7 228)	-
<b>H - Trésorerie en fin de période (E + F)</b>	<b>(320 662)</b>	<b>(439 323)</b>

(1) dotations moins reprises

# Rapport des contrôleurs des comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

## Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**ATLANTASANAD S.A.**  
181, Boulevard d'Anfa  
Casablanca

### **RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société ATLANTASANAD et de ses filiales (le « groupe ATLANTASANAD »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2.180.900 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 413.821 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**



Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### **Observations**



Nous attirons l'attention sur la note « Dérogation » qui expose le traitement dérogatoire appliqué par le Groupe au don Covid octroyé par ATLANTASANAD en 2020 par référence à l'avis n°13 du Conseil National de la Comptabilité. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

 	
Questions clés identifiées	Notre réponse
<b>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :</b>	
Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 8.342.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ;</li> <li>Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ;</li> <li>Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ;</li> <li>Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ;</li> <li>Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ;</li> <li>Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ;</li> <li>Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.</li> </ul>
Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.	
Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.	
Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la compagnie, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.	

 	
Questions clés identifiées	Notre réponse
<b>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :</b>	
Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 4.694 au 31 décembre 2022 dont MMAD 4.284 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 410 au titre des contrats décès.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;</li> <li>Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ;</li> <li>Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ;</li> <li>Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ;</li> <li>Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.</li> </ul>
Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.	
<b>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :</b>	
Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élevaient respectivement à MMAD 687 et MMAD 177 au 31 décembre 2022.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appréier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ;</li> <li>Appréier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ;</li> <li>Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;</li> <li>Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.</li> </ul>
Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.	

 	
<b>Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés</b>	
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.	
Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.	
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.	
<b>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés</b>	
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.	
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;</li> <li>nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;</li> <li>nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;</li> <li>nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;</li> </ul>	

 	
<ul style="list-style-type: none"> <li>nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.</li> <li>nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.</li> </ul>	
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.	
Casablanca, le 27 avril 2023	
<b>Les Commissaires aux Comptes</b>	
  <b>Abdemejid FAIZ</b> Associé	  <b>Sakina BENSOUA-KORACHI</b> Associée



# Rapport spécial des contrôleurs des comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

## Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**ATLANTASANAD S.A.**  
181, Boulevard d'Anfa  
Casablanca

### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

##### **1.1. Convention d'assistance entre ATLANTASANAD et TAKAFULIA ASSURANCES (Convention écrite, non préalablement autorisée par votre conseil d'administration) :**

**Nature de la convention :** Convention d'assistance, de conseil, d'accompagnement et d'animation de nature stratégique, organisationnelle, administrative et commerciale par la compagnie ATLANTASANAD pour le compte de la compagnie TAKAFULIA ASSURANCES.

**Modalités essentielles :** ATLANTASANAD facturera à TAKAFULIA ASSURANCES, qui s'engage à lui payer, des honoraires, à convenir d'un commun accord des parties, pour chaque intervention, conseil ou prestation fournis dans le cadre de la présente convention.

**Date de la convention :** 16 décembre 2022.

**Administrateurs concernés :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Mme Fatima-Zahra BENSALAH, Monsieur Karim CHIOUAR sont administrateurs des sociétés ATLANTASANAD et TAKAFULIA ASSURANCES, Monsieur Jalal BENCHEKROUN est directeur général délégué de la société ATLANTASANAD et administrateur de la société TAKAFULIA ASSURANCES.



**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2022 :** KMAD 4.907 HT.

**Montants encaissés durant l'exercice 2022 :** Néant.

**Solde de la créance au 31 décembre 2022 :** KMAD 5.888 TTC.

**1.2. Convention de prestations de services informatiques entre ATLANTASANAD et TAKAFULIA ASSURANCES (Convention écrite, non préalablement autorisée par votre conseil d'administration)**

**Nature de la convention :** La convention a pour objet de fournir, d'installer et de concéder à la compagnie TAKAFULIA ASSURANCES une licence d'utilisation non-exclusive du progiciel T@K@FUL ainsi qu'un ensemble de prestations de services et de maintenance.

**Modalités essentielles :** Le contrat est conclu moyennant une rémunération de KMAD 2.343 HT.

**Date de la convention :** 16 décembre 2022.

**Administrateurs concernés :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Mme Fatima-Zahra BENSALAH, Monsieur Karim CHIOUAR sont administrateurs des sociétés ATLANTASANAD et TAKAFULIAS, Monsieur Jalal BENCHEKROUN est directeur général délégué de la société ATLANTASANAD et administrateur de la société TAKAFULIA ASSURANCES.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2022 :** KMAD 2.343 HT.

**Montants encaissés durant l'exercice 2022 :** Néant.

**Solde de la créance au 31 décembre 2022 :** KMAD 2.812 TTC.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

**2.1. Convention de prêts entre ATLANTASANAD et le CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER**

**Nature de la convention :** Convention de prêt conclue entre ATLANTASANAD et le CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER pour un montant de KMAD 47.357.

**Modalités essentielles :** Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt équivalent au taux des Bons du Trésor sur 52 semaines augmenté d'une marge de 280 points de base, révisable chaque six mois sur la base du taux moyen pondéré du semestre précédé pour les Bons du Trésor sur 52 semaines. Le remboursement du principal et intérêts est fait selon les exigences de la circulaire 14/G/2013.

**Date de la convention :** 22 septembre 2020.

**Administrateurs concernés :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Monsieur Karim CHIOUAR et la société HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, sont administrateurs des sociétés ATLANTASANAD et CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER, Monsieur Lotfi SEKKAT est président directeur général de la société CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER et administrateur de la société ATLANTASANAD, Monsieur Khalid EL HATTAB est administrateur de la société CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER et représentant de la CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION, administrateur de la société ATLANTASANAD.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2022 :** KMAD 1.961 HT.

**Montants encaissés durant l'exercice 2022 :** KMAD 49.318.

**Solde de la créance au 31 décembre 2022 :** Néant.



## 2.2. Convention d'avances en compte courant conclue entre ATLANTASANAD et TAKAFULIA ASSURANCES

**Nature de la convention :** Convention d'assistance financière consentie par la compagnie ATLANTASANAD au profit de la société TAKAFULIA ASSURANCES dans l'objectif de lui permettre de faire face aux difficultés de trésorerie.

**Modalités essentielles :** Tout montant avancé par la société ATLANTASANAD est inscrit en compte courant dans les livres de la société TAKAFULIA, les deux sociétés conviennent expressément que le solde de ce compte courant augmentera, automatiquement et sans autre forme de formalités, de toute nouvelle avance faite par ATLANTASANAD à TAKAFULIA ASSURANCES et diminuera des remboursements effectués par cette dernière. Ce compte courant ne sera productif d'aucun intérêt.

**Date de la convention :** Cette convention datant de 2017 a été formalisée par écrit le 14 janvier 2019.

**Administrateurs concernés :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Mme Fatima-Zahra BENSALAH, Monsieur Karim CHIOUAR sont administrateurs des sociétés ATLANTASANAD et TAKAFULIA ASSURANCES, Monsieur Jalal BENCHEKROUN est directeur général délégué de la société ATLANTASANAD et administrateur de la société TAKAFULIA ASSURANCES.

### Effets de la convention au cours l'exercice :

Sociétés	Solde débiteur au 31.12.2022	Avances	Remboursement	Intérêts HT comptabilisés en produits
TAKAFULIA	300	113	(342)	Néant

## 2.3. Conventions de prêts et avances en trésorerie entre ATLANTASANAD et COLIFAST

**Nature de la convention :** Conventions de prêts et avances en trésorerie consentis par la compagnie ATLANTASANAD à sa participation COLIFAST (33%). Ces avances ne sont pas rémunérées.

**Administrateurs en commun :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH.

### Effets de la convention au cours l'exercice :

Société	Solde débiteur au 31.12.2022	Avances	Remboursement	Montants comptabilisés en charges (passage en perte)
COLIFAST	-	-	-	714

## 2.4. Conventions de prêts et avances en trésorerie conclues entre ATLANTASANAD et ses filiales

**Nature des conventions :** Conventions de prêts et avances en trésorerie consentis par la compagnie ATLANTASANAD aux filiales du groupe.

### Administrateurs en commun :

Société	Administrateurs en commun
LES TOURS BALZAC	Mohamed Hassan BENSALAH, Fatima Zahra BENSALAH
NEJMAT EL JANOUB	Mohamed Hassan BENSALAH
NAJMAT AL BAHR	Mohamed Hassan BENSALAH
STE ARBOUH	Mohamed Hassan BENSALAH



**Modalités et effets des conventions :**

Société bénéficiaire	Solde au 31 décembre 2022 (en KMAD)	Taux de rémunération	Montants encaissés en 2022 (en KMAD HT)	Montants décaissés en 2022 (en KMAD HT)	Intérêts capitalisés 2022 (en KMAD HT)	Produits comptabilisés en 2022 (en KMAD HT)
NAJMAT AL BAHR	7.010	5.27%	Néant	363	361	366
NEJMAT EL JANOUB	11.942	5.27%	Néant	Néant	542	630
LES TOURS BALZAC	84.442	5.27%	Néant	Néant	2.919	4.370
STE RBOUH	20.385	5.27%	Néant	2.150	753	1.044
	<b>123.779</b>			<b>2.513</b>	<b>4.575</b>	<b>6.410</b>

**2.5. Conventions de prêts et avances de trésorerie conclues entre ATLANTASANAD et la société HOLMARCOS**

**Nature de la convention :** Les deux sociétés acceptent de mettre à disposition leurs disponibilités mutuelles. Tout montant ainsi avancé ou reçu par l'une ou l'autre des parties sera inscrit, selon les cas, au crédit ou au débit du compte courant ouvert au nom de l'autre partie dans les livres de la société concernée.

**Date de la convention :** Cette convention a été signée le 2 janvier 2014. Elle est valable pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

**Administrateurs en commun :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH et Mme Fatima-Zahra BENSALAH, administrateurs des sociétés HOLMARCOS S.A et ATLANTASANAD S.A., M. Karim CHIOUAR administrateur de la société ATLANTASANAD et directeur général délégué de la société HOLMARCOS S.A.

**Modalités des conventions :** Les avances en trésorerie sont rémunérées au Taux minimum du Groupe.

**Charges/Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2022 :** Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2022.

**Montants encaissés / décaissés durant l'exercice 2022 :** Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2022.

**2.6. Convention de prêts et avances de trésorerie conclue entre ATLANTASANAD et la Société IMMOBILIERE SANAD**

**Nature de la convention :** Les deux sociétés acceptent de mettre à disposition leurs disponibilités mutuelles. Tout montant ainsi avancé ou reçu par l'une ou l'autre des parties sera inscrit, selon les cas, au crédit ou au débit du compte courant ouvert au nom de l'autre partie dans les livres de la société concernée.

**Date de la convention :** Cette convention a été signée le 30 août 2012. Elle est valable pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

**Administrateurs en commun :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, administrateur des sociétés ATLANTASANAD et société IMMOBILIERE SANAD.



**Modalités des conventions :** Les avances en trésorerie sont rémunérées au Taux de 5.27%.

**Effets de la convention au cours l'exercice :**

Société	Solde créditeur au 31.12.2022	Avances	Remboursement	Intérêts comptabilisés en charges
Société immobilière SANAD	33 509	-	-	1 921

**2.7. Convention d'assistance conclue entre la compagnie ATLANTASANAD et la société HOLMARCOM S.A**

**Nature de la convention :** Convention d'assistance, de contrôle, de participation aux réunions et de frais et charges engagés par la société HOLMARCOM S.A pour le compte de la compagnie ATLANTASANAD.

**Administrateurs concernés :** Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH et Mme Fatima-Zahra BENSALAH, administrateurs des sociétés HOLMARCOM S.A et ATLANTASANAD S.A., M. Karim CHIOUAR administrateur de la société ATLANTASANAD et directeur général délégué de la société HOLMARCOM S.A.

**Conditions de rémunération :** 1,15% hors taxes du montant des primes émises.

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2022 :** KMAD 73.795 TTC.

**Montants décaissés durant l'exercice 2022 :** KMAD 12.176 TTC.

**Solde de la dette au 31 décembre 2021 :** KMAD 73.794 TTC.

**2.8. Conventions de prêts et avances en trésorerie entre ATLANTASANAD et YAMED EDUCATION (Convention écrite, non préalablement autorisée par votre conseil d'administration)**

**Nature de la convention :** Convention d'avances en compte courant d'associés conclue entre ATLANTASANAD et la société YAMED EDUCATION.

**Nature de la convention :** Cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société YAMED EDUCATION, filiale à 33,33% d'ATLANTASANAD. Ces avances sont rémunérées à un taux annuel de 3,5%.

**Date de la convention :** 14 juillet 2021.

**Administrateurs en commun :** ATLANTASANAD est actionnaire de la société YAMED EDUCATION à hauteur de 33,33%.



**Impact de la convention sur l'exercice :**

Société	Solde débiteur au 31.12.2022	Avances	Conversion en Capital	Intérêts comptabilisés en produits
YAMED EDUCATION	13 644	135 177	263 000	3 396

Casablanca, le 27 avril 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

ERNST & YOUNG  
S.A.R.L.  
57, Boulevard Abdelatif Ben Kaddour  
- CASABLANCA -  
Tél: (212) 332 86 79 00 - Fax: (212) 522 38 02 26

**Abdelmejid FAIZ**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

DELOITTE AUDIT  
M. Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Ivoire 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 18 / 47 59

**Sakina BENSOUDA-KORACHI**  
Associée

The background is a dark blue gradient with various white and light blue digital icons and data visualizations. These include bar charts, line graphs, arrows, and network-like structures. A large, semi-transparent dark blue circle is positioned on the right side of the page, containing the main title text.

**Etat des  
honoraires versés  
aux contrôleurs  
des comptes**

20  
22

## Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes

	CAC : DELOITTE										CAC : ERNST & YOUNG										Total
	Montant/Année					Pourcentage/ Année					Montant/Année					Pourcentage/ Année					
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																					
Emetteur (Atlanta)	468 000,00	468 000,00	1 188 000,00	612 000,00	1 752 000,00	94,0%	94,0%	86,3%	100,0%	100,0%	468 000,00	504 000,00	900 000,00	450 000,00	900 000,00	88,6%	89,4%	81,1%	88,2%	100,0%	
Filiales (TAKAFULIA)	30 000,00	30 000,00	30 000,00			6,0%	6,0%	2,2%	0,0%		30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00		5,7%	5,3%	2,7%	5,9%		210 000,00
Filiales (NAJMAT EL BAHR)											30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00		5,7%	5,3%	2,7%	5,9%		120 000,00
<b>Sous-Total 1</b>	<b>498 000,00</b>	<b>498 000,00</b>	<b>1 218 000,00</b>	<b>612 000,00</b>	<b>1 752 000,00</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>88,5%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>528 000,00</b>	<b>564 000,00</b>	<b>960 000,00</b>	<b>510 000,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>86,5%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes																					
Emetteur (Fusion AtlantaSanad)			158 400,00					11,5%					150 000,00					13,5%			308 400,00
Filiales																					
<b>Sous-Total 2</b>			<b>158 400,00</b>					<b>11,5%</b>					<b>150 000,00</b>								<b>308 400,00</b>
<b>Total Général</b>	<b>498 000,00</b>	<b>498 000,00</b>	<b>1 376 400,00</b>	<b>612 000,00</b>	<b>1 752 000,00</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>528 000,00</b>	<b>564 000,00</b>	<b>1 110 000,00</b>	<b>510 000,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

\*: Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée,





# Rapport de Gestion



**AtlantaSanad**  
ASSURANCE

# Sommaire

**44**

Présentation

**46**

Environnement sectoriel

**47**

Marché financier

**48**

Activités de la Compagnie

**54**

Présentation des comptes

**57**

Résultats comptes sociaux

**58**

Résultats comptes consolidés

**59**

Gouvernance

## Présentation

### AtlantaSanad Assurance

Filiale du Holding Holmarcom Insurance Activities, lui-même détenu majoritairement par le Groupe Holmarcom, AtlantaSanad Assurance est une compagnie marocaine, née le 25 septembre 2020, après le rapprochement des deux compagnies d'assurances historiques du Groupe Holmarcom (Atlanta et Sanad).

Avec l'expertise et le savoir-faire acquis par Sanad et Atlanta respectivement durant plus de 100 et 70 ans, AtlantaSanad Assurance se positionne comme un acteur de référence dans le marché marocain de l'assurance.

En plus de son réseau exclusif de 358 agents généraux et son partenariat avec plus de 190 courtiers, AtlantaSanad Assurance est affiliée au réseau panafricain Globus et le représente exclusivement au Maroc. La Compagnie est également membre du réseau INI Network, le plus grand réseau d'assureurs indépendants.

Riche de ses 600 collaborateurs, Atlantasanad Assurance est une compagnie qui veille à offrir des produits innovants, tout en assurant une qualité de service irréprochable autant pour ses clients que pour son réseau d'agents et ses partenaires de courtage.



**+190**  
Courtiers

**600**  
Collaborateurs

**358**  
Agents  
généraux

## Holmarcom Insurance Activities



**HOLMARCOM**  
Insurance

Holmarcom Insurance Activities (HIA) est un holding créé en 2019 par le Groupe Holmarcom après la restructuration de son Pôle Finance. En juin 2021, le Groupe Holmarcom a ouvert le tour de table de HIA à la Société Financière Internationale (IFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, qui est désormais actionnaire minoritaire à HIA.

HIA ambitionne de renforcer sa position au Maroc et développer sa présence dans les marchés subsahariens majeurs.

HIA opère à travers quatre compagnies d'assurance, en l'occurrence AtlantaSanad Assurance et Takafulia Assurances au Maroc, Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie en Côte d'Ivoire et The Monarch Insurance au Kenya.

## Groupe Holmarcom

Fondé en 1978, Holmarcom est un groupe privé marocain qui opère à travers 4 pôles d'activité : Finance, Agro-industrie, Distribution & Logistique et Immobilier.

Porté par un projet d'entreprise ambitieux et des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le Groupe est engagé dans une politique d'innovation et une stratégie de croissance entreprenante, dans le sillage de la dynamique économique nationale.

Fort de ses racines et de son histoire, Holmarcom poursuit sa politique d'investissement dans de grands secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et du continent africain.

## Présence dans 6 pays africains



### 4 pôles d'activités



Finance



Agro-industrie



Distribution  
& Logistique



Immobilier

## Environnement sectoriel

### Marché des Assurances

Plusieurs avancées ont marqué, en l'année 2022, le marché de l'Assurance dont celles relatives au Projet SBR, à l'assurance participative et celle inclusive ainsi que par rapport à la digitalisation du secteur. Retour sur les faits marquants de l'année écoulée !

#### Projet SBR

L'année 2022 a enregistré des grands avancements sur les trois piliers du Projet SBR avec notamment, au niveau du premier pilier, l'avancement de la deuxième étude quantitative et le démarrage de la phase de concertation avec les Établissements d'Assurances et de Réassurance (EAR) sur le calibrage des chocs ainsi que sur les mesures transitoires.

En parallèle et dans le but de vérifier la conformité des EAR aux éléments de gouvernance exigés par l'instruction du Pilier 2, un questionnaire a été envoyé aux entreprises d'assurances et de réassurance. Par ailleurs et toujours dans le cadre du 2<sup>ème</sup> pilier, des missions d'audit externe ont été lancées. Elles ont porté sur les systèmes d'information, de manière à avoir une appréciation du niveau de maturité en termes de sécurité, performance, qualité de données, gouvernance et organisation.

Le 3<sup>ème</sup> pilier a connu le démarrage du chantier relatif aux exigences de reporting et de la communication prudentielle, financière et statistique, et cela conformément au futur cadre prudentiel SBR.

#### Takaful

تکافل  
Takaful

L'assurance participative Takaful a connu une avancée majeure durant l'année 2022 et cela à la suite de la finalisation, avec le Conseil Supérieur des Ouléma, de trois produits d'assurance Takaful. Il s'agit en l'occurrence des Multirisques bâtiment, Investissement et Décès-emprunteur.

Par ailleurs, l'ACAPS a publié son instruction relative à la présentation des opérations d'assurance Takaful par les banques participatives et les intermédiaires.



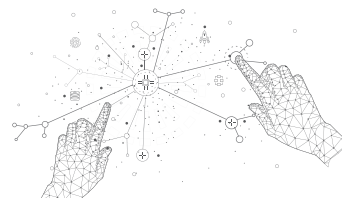
## Assurance inclusive

Afin d'identifier les besoins des TPE en termes d'assurance inclusive, la FMSAR a lancé une étude qualitative et quantitative. Objectif : partager le livrable de cette étude avec les compagnies en vue de pouvoir proposer des offres d'assurances spécifiques aux TPE et répondant à leurs besoins.

## Maladies professionnelles

Dans le cadre de l'instauration de l'obligation d'assurance contre les maladies professionnelles, l'ACAPS a entamé ce chantier par le lancement d'une étude sur le sujet.

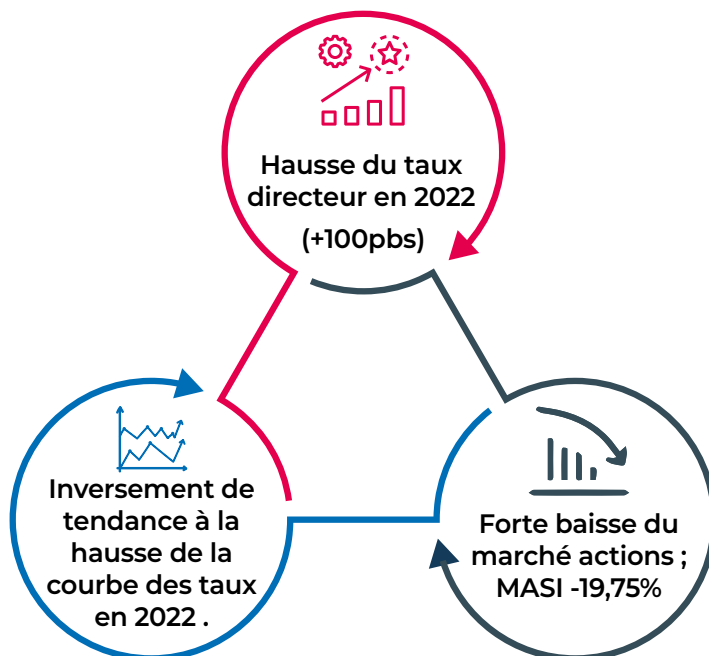
## Digitalisation du secteur



Dans le cadre du chantier d'accélération de la digitalisation du secteur de l'Assurance, deux avancées de taille ont été réalisées en 2022. D'un côté, la publication, le 8 juin 2022, de l'instruction de l'ACAPS sur la vente en ligne. De l'autre, le déploiement de la solution E-Constat. Cette application destinée exclusivement aux agents constateurs via l'installation sur leur Smartphone, permet de déclarer, en temps réel, facilement tout accident matériel aux compagnies d'assurances.

## Marché financier

Un marché financier marqué en 2022 par :



## Activités de la compagnie

### Business

Pour développer son corps business, en 2022, la compagnie a lancé de nouveaux produits et de nouvelles garanties, a élargi son réseau et l'a dynamisé à travers différentes initiatives de proximité, a maintenu sa certification bancassurance et a avancé sur les chantiers SI. Détails !

### Nouveaux Produits & Garanties



Lancement de l'offre **Santé Internationale** pour la couverture au Maroc et à l'étranger en cas d'hospitalisation avec une offre innovante optionnelle de conciergerie médicale en France.



Lancement du produit **Assurance Frais Scolaires** pour le service d'une rente annuelle en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du parent (répondant financier).



Lancement de 3 nouvelles **Garanties annexes Automobile**

- Erreur de carburant,
- Remplacement des clés,
- Garantie des pneus.



Lancement du produit **Hayat Excellium** relatif à l'épargne en unités de compte.



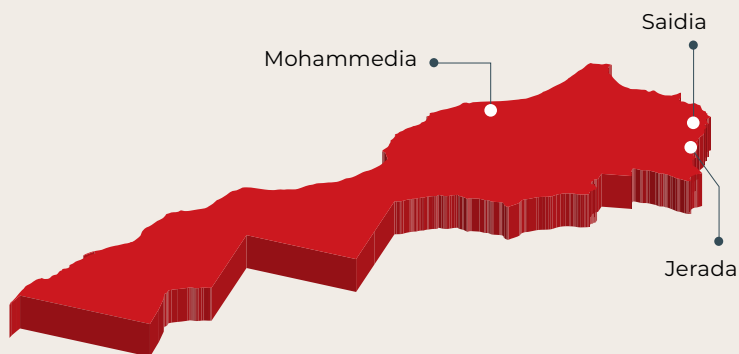
Mise en place d'une nouvelle **formule dommages collision** déplafonnée.

## Réseau

### Un réseau encore plus large

Le réseau exclusif AtlantaSanad Assurance est passé à **358** points. Cet élargissement trouve son origine dans l'ouverture de **3** nouveaux Bureaux directs, qui ont ciblé à la fois des zones de rentabilité comme Mohammedia et des zones sous représentées comme Saidia et Jerada.

En plus de son réseau direct, la compagnie a réussi à maintenir ses partenariats, au niveau national, avec plus de **190** courtiers et au niveau international grâce à son appartenance au Réseau Panafricain GLOBUS ainsi que le réseau international INI.



### Une dynamique de proximité



Dans le cadre de son approche de proximité, la compagnie a organisé une tournée de rencontres dans toutes les régions du royaume. Objectifs : être encore plus proche de ses agents et les soutenir dans leur plan marketing.

Dans le même esprit dominé par une philosophie de soutien à ses agents, la compagnie a signé une convention entre l'Amicale des agents et CIH Bank pour les faire bénéficier de conditions avantageuses en financement et gestion des comptes avec des solutions personnalisées.

## Une nouvelle convention commerciale

La compagnie a organisé un challenge commercial pour le réseau de ses agents. Lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2022, ce challenge portant sur la branche automobile a donné lieu à 10 agents gagnants. Les heureux gagnants ont profité d'un voyage au Qatar, offert par la Compagnie, pour assister à deux matchs de l'équipe nationale en phases éliminatoires, notamment face à la Belgique et au Canada.





La compagnie a signé une nouvelle convention de partenariat commercial au profit du Club des Dirigeants. Il s'agit au fait d'un partenariat quadripartite incluant notamment l'AIG et Assurance La Sécurité. Objectif : faire bénéficier les membres du Club Dirigeants d'une protection contre les conséquences financières en cas de mise en cause de leur responsabilité.



## Les chantiers SI en marche

L'année 2022 a connu la poursuite des chantiers SI avec notamment la migration des contrats vie pour l'unification des systèmes, le déploiement de la Version 2 du système de la GED et Workflow ainsi que la mise en place du portail maladie pour la production et sinistre.

## ISO 9001 maintenue

AtlantaSanad Assurance a réussi à maintenir avec brio sa certification ISO 9001 : 2015 du périmètre Bancassurance et cela à la suite d'un audit, mené le 08 mars par le bureau Véritas et qui n'a relevé aucune non-conformité par rapport à l'ensemble des exigences de la norme.



## Communication

Tout au long de l'année 2022, la compagnie a déployé la présence de la marque AtlantaSanad Assurance via des campagnes de communication, des actions de sponsoring et de la sensibilisation à travers ses réseaux sociaux. Retour sur les initiatives phares de l'année.

AtlantaSanad Assurance a lancé en fin d'année 2022 une campagne de communication pour soutenir la période de renouvellement des contrats d'assurances automobile. La campagne a été construite sur une approche de proximité, matérialisée sur le terrain par l'ouverture des agences directes de la compagnie 7 jours sur 7. Un point de plus qui s'ajoute à l'approche de proximité et de qualité de service d'AtlantaSanad Assurance.

- La marque AtlantaSanad Assurance a continué, en 2022, à orner les maillots de l'équipe de football du Raja, faisant preuve à la fois d'un soutien inconditionnel à l'équipe et consolidant sa visibilité en étant associé à l'un des clubs de football les plus populaires au Maroc.
- La compagnie a reconduit en 2022, le sponsoring de l'émission télévisée Auto-Moto sur la chaîne 2M, tout en déployant un nouveau dispositif de prises de parole, à travers l'intervention des Experts d'AtlantaSanad Assurance autour de thématiques liées à l'assurance automobile.
- AtlantaSanad Assurance a sponsorisé également les deux événements sectoriels phares du marché de l'assurance, à savoir la 8<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance et la 6<sup>ème</sup> édition de la Rencontre Annuelle des Agents et Courtiers d'Assurance.
- Impliquée par la nature de son activité dans le secteur médical, la compagnie a sponsorisé l'édition 2022 du Moroccan Dental Meeting.



## RSE

**AtlantaSanad Assurance a obtenu, en septembre 2022, le Label RSE de la CGEM qui vient couronner ainsi l'engagement historique de la compagnie en matière de Responsabilité Sociétale.**

La compagnie déploie une stratégie RSE qui se décline autant en interne qu'en externe et qui engage différents chantiers stratégiques dont la formation, la sensibilisation et l'entraide.

Afin de mobiliser ses managers, la compagnie a organisé une formation sous le thème "Comment allier Engagement et Performance quand on est une entreprise engagée dans une démarche RSE". Objectifs : sensibiliser les managers aux enjeux du développement durable et leur permettre de cascader les acquis de cette formation auprès de leurs équipes respectives.

En outre et pour sensibiliser ses collaborateurs à la RSE, AtlantaSanad Assurance a organisé un cycle d'ateliers-conférences axé sur la responsabilité sociétale. Ce cycle a abordé des thématiques telles que 'Le Papier' ou encore la préservation de l'eau dans une situation de stress hydrique. Ce n'est pas tout. La compagnie a organisé cette fois-ci un événement dédié aux enfants des collaborateurs. Il s'agit de l'atelier-conférence : "Education : sensibilisation de nos enfants à la RSE", organisé en novembre 2022.



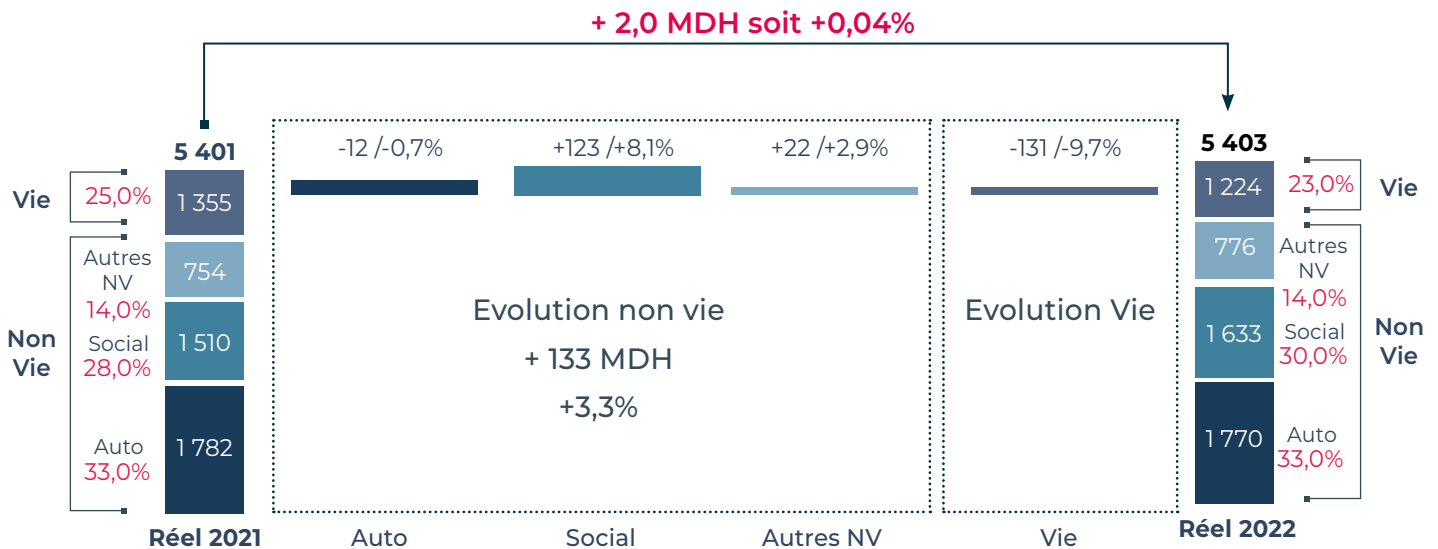
Par ailleurs, la compagnie poursuit en 2022, les actions de sa plateforme solidaire Nt3awnou.ma, mise en place en 2018 pour engager les bénévoles au service des associations. En plus du travail quotidien pour venir en aide aux associations bénéficiaires, Nt3awnou.ma a mené en 2022 plusieurs campagnes dont la 3<sup>ème</sup> édition d'Hiver au Chaud et la campagne annuelle de don de sang.

AtlantaSanad Assurance a également soutenu son partenaire historique JADARA, le catalyseur de l'ascension sociale, pour l'organisation du Forum For Employability. Une occasion pour la compagnie de renforcer son soutien aux étudiants méritants de l'association Jadara.



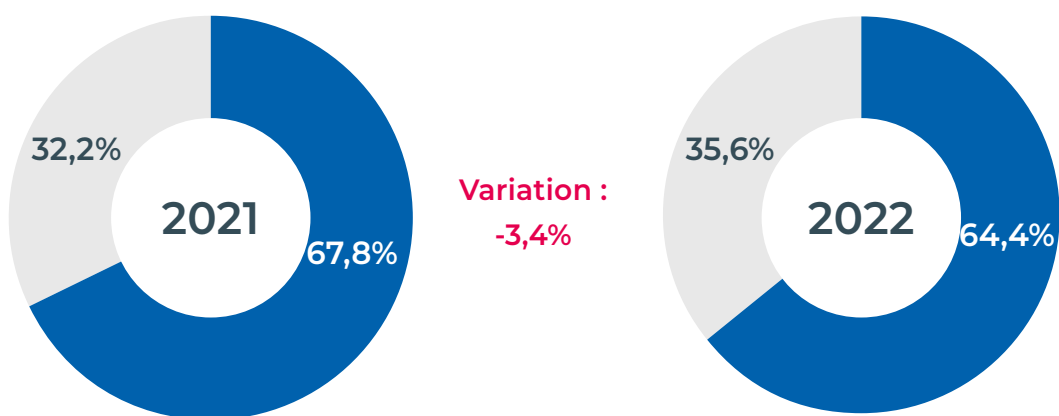
## Présentation des comptes

### Chiffre d'affaires en progression sur le segment non vie



### Baisse de la sinistralité de l'exercice dans un contexte de reprise d'activité

Un ratio de S/P non vie de l'exercice en amélioration de -3,4%

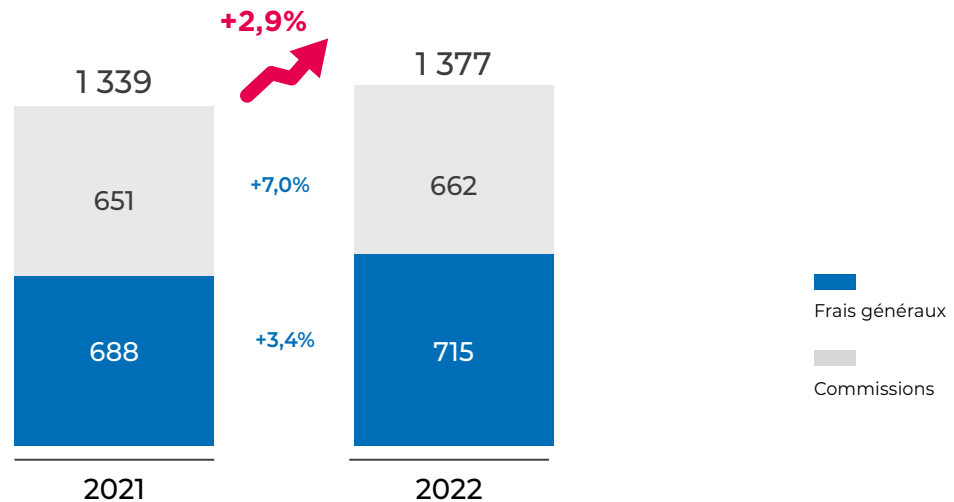


Une baisse de la sinistralité de l'exercice liée à une année 2022 clémente en terme de sinistralité de pointe et au résultat de la politique d'assainissement et de souscription menée par la compagnie.



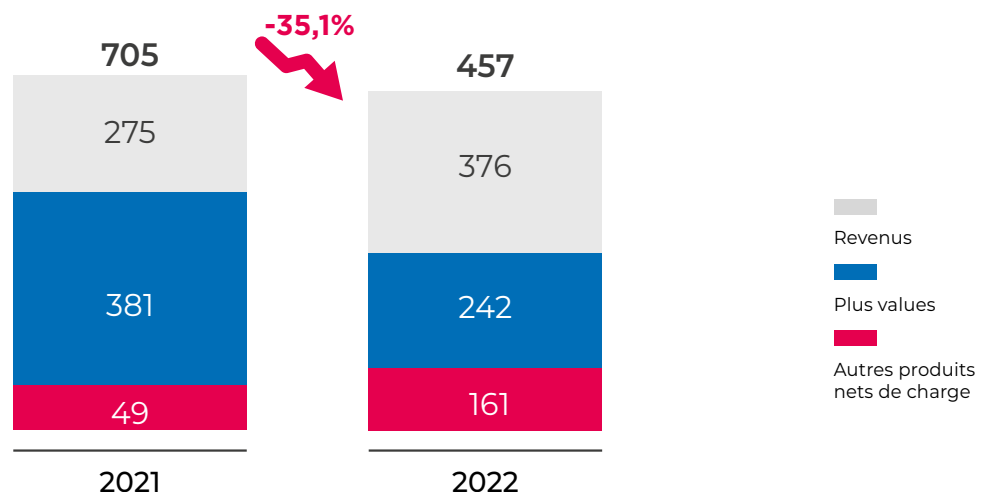
## Ratio de frais de gestion en légère hausse

- Les frais de gestion enregistrent une évolution de +2,9% et les frais généraux de +4,0%.
- Un taux de commissionnement moyen de 12,3% versus 11,9% en 2021.
- Un ratio de frais de gestion en augmentation de +1,0% à 25,6%.



## Résultat financier en baisse dans un contexte financier difficile

- Le résultat financier baisse de -35,1% à fin décembre 2022 et se situe à 457 MDH.
- Une baisse impacté par la contre performance du marché actions et une hausse des taux.
- Politique de diversification des investissements notamment à travers l'immobilier.
- Hausse des charges de placement en 2022.



## Un ratio combiné net de réassurance en nette amélioration

Le ratio combiné net de réassurance ressort à 95,5% et enregistre une nette amélioration par rapport à 2021 liée à une année 2022 clémente en terme de sinistralité de pointe et au résultat de la politique d'assainissement et de souscription menée par la compagnie.

## Évolution des indicateurs clés

	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires social	5 401	5 403	0,0%
Résultat net social	455	410	-9,9%
Placements	14 204	14 560	2,5%
Capitaux propres	3 710	3 806	2,6%
Chiffre d'affaires consolidé	5 478	5 449	-0,5%
Résultat net consolidé	417	414	-0,7%

Le résultat social de la compagnie se situe à 410 MDH en baisse de -9,9% impacté par le contrôle fiscal post fusion dénoué en 2022.

Retraité de cet effet exceptionnel, le résultat net de la compagnie ressort en progression de +10,5%. Le résultat consolidé ressort à 414 MDH en légère baisse de -0,7%. Retraité de cet impact, le résultat consolidé ressort en hausse de +22.5%.

## Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:	409.605.060,63
		-
Dotation à la Réserve Légale	:	Néant
<b>Le reste (DH)</b>	:	<b>409.605.060,63</b>
		+
Report à nouveau antérieur	:	538.074.489,88
Bénéfice distribuable (DH)	:	947.679.550,51
		-
Dividendes (DH)	:	331.559.772,50
<b>Solde (DH)</b>	:	<b>616.119.778,01</b>

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de **5,50 dirhams** par action que le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de mettre en paiement **à compter du 15 juin 2023**.

## Comptes sociaux

LIBELLE	2021	Budget 2022	2022	Variations R22/ R21	
				Montant	%
Primes Acquises	5 450 087	5 609 681	5 385 127	-64 960	-1,2%
Charges de Sinistres	3 755 933	3 776 721	3 308 817	-447 116	-11,9%
Variation des Autres Provisions	-23 306		49 419	72 725	-312,0%
<b>A- Marge brute</b>	<b>1 717 460</b>	<b>1 832 960</b>	<b>2 026 891</b>	<b>309 431</b>	<b>18,0</b>
Charges d'acquisition	651 001	652 019	662 328	11 327	1,7%
Autres charges Techniques d'exploitation	687 707	717 146	715 257	27 550	4,0%
Produits Techniques d'exploitation	22 968	15 000	39 808	16 840	73,3%
<b>B- Charges d'acq. et de gestion</b>	<b>1 315 741</b>	<b>1 354 165</b>	<b>1 337 777</b>	<b>22 036</b>	<b>1,7%</b>
<b>C- Marge d'exploitation (A-B)</b>	<b>401 719</b>	<b>478 795</b>	<b>689 114</b>	<b>287 394</b>	<b>-71,5%</b>
<b>D- Solde Financier</b>	<b>704 508</b>	<b>556 669</b>	<b>457 008</b>	<b>247 500</b>	<b>-35,1%</b>
<b>E- Résultat Technique brut (C+D)</b>	<b>1 106 227</b>	<b>1 035 464</b>	<b>1 146 122</b>	<b>39 894</b>	<b>3,6%</b>
<b>F- Solde de Réassurance</b>	<b>-430 329</b>	<b>-360 000</b>	<b>-447 931</b>	<b>-17 601</b>	<b>4,1%</b>
<b>G- Résultat Technique net (E-F)</b>	<b>675 898</b>	<b>675 464</b>	<b>698 191</b>	<b>22 293</b>	<b>3,3%</b>
<b>H- Résultat non Technique</b>	<b>-53 828</b>	<b>-15 000</b>	<b>-99 609</b>	<b>-45 781</b>	<b>85,1%</b>
<b>I- Résultat avant Impôt (G+H)</b>	<b>622 070</b>	<b>660 464</b>	<b>598 582</b>	<b>-23 488</b>	<b>-3,8%</b>
Impôt sur les Sociétés	167 249	154 923	188 977	21 728	13,0%
<b>J- Résultat Après Impôt</b>	<b>454 822</b>	<b>505 541</b>	<b>409 605</b>	<b>-45 217</b>	<b>-9,9%</b>



## Comptes consolidés

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	Pourcentages D'intérêt en %	Méthodes de Consolidation
ATLANTASANAD	100,00%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration Globale
TOURS BALZACS	99,99%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,92%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE*	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINERALES D'OULMES	28,47%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,61%	Mise en équivalence

\* : déconsolidée au 30/06/2022

### COMPTES CONSOLIDÉS

	Réalizations	
	2021	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 477 500	5 465 061
	9,7%	-0,2%
VIE	1 354 593	1 223 943
	24,3%	-9,6%
NON-VIE	4 122 907	4 241 117
	5,6%	2,9%
RÉSULTAT NET	416 797	413 896
	-11,8%	-0,7%

## Gouvernance

### Le Conseil d'Administration

Conformément à l'article 16 des Statuts, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de onze (11) membres, y compris les administrateurs indépendants.

Les Administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

N°	Administrateurs	Qualité	Date de désignation	Echéance du mandat
1	HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
2	M. Mohamed Hassan BENSALAH	Président Directeur Général	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
3	Mme Latifa BENSALAH Née EL MOUTARAJI	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
4	Mme Fatima-Zahra BENSALAH	Vice-Présidente Directeur Général Délégué	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
5	M. Karim CHIOUAR	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
6	M. Sellam SEKKAT	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
7	M. Lotfi SEKKAT	Administrateur	(Coopté par CA du 19/09/2019)	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
8	CDG, représentée par Monsieur Khalid EL HATTAB	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
9	Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur Indépendant	AGO du 10 mai 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
10	M. Adama NDIAYE	Administrateur Indépendant	AGO du 10 mai 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
11	Mme Elif ATES ÖZPAK	Administrateur	AGO du 17 mai 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Les différents mandats de chaque administrateur sont, conformément à l'article 142 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-19 (publiée au BO du 29/04/2019), en annexe du présent rapport de gestion.

## Le Comité d'Audit

Émanant du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit a pour principales missions d'assister le Conseil d'Administration en assurant le suivi de l'élaboration et du contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Au 31 décembre 2022, le Comité d'Audit d'AtlantaSanad Assurance est composé comme suit :

Nom	Qualité	Fonction exercée
M. Adama NDIAYE	Administrateur Indépendant	Président du Comité
Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur Indépendant	Membre
M. Karim CHIOUAR	Directeur Général Délégué Holmarcom Group et Administrateur	Membre
M. Sellam SEKKAT	Administrateur	Membre
M. Khalid EL HATTAB	Administrateur AtlantaSanad et Directeur Pôle finance de la CDG	Membre



# Annexes

20  
22

## Listes des mandats des Administrateurs

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
2	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
3	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
4	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
5	CPA S.A	Président Directeur Général
6	JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
7	YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
8	YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
9	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
10	OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général
11	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général
12	JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
13	MERIMA S.A	Président Directeur Général
14	REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
15	SOMATHES S.A	Président Directeur Général
16	LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
17	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Président Directeur Général
18	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
19	LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
20	OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
21	SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES -SABEM	Administrateur
22	SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
23	EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
24	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général
25	DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
26	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général
27	SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
28	ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
29	ATLANTA NON VIE COTE D'IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
30	TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
31	AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
32	WOLMARDEV	Administrateur
33	SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
34	BERDIL CAPITAL	Administrateur
35	BISCOLAND	Président Directeur Général
36	HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général
37	CREDIT DU MAROC	Président du Conseil de surveillance
38	AKWA AFRICA	Administrateur
39	CIH BANK	Administrateur
40	CIMR	Administrateur
41	CGEM	Administrateur
42	FONDATION MOHAMED VI	Administrateur
43	FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur
44	CASA FINANCE CITY	Administrateur
45	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur
46	FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président
47	FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président

## Mandats sociaux exercés, par Mme Latifa BENSALAH née El Moutaraji, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Présidente
2	HOLMARCOM S.A	Vice Présidente
3	CPA S.A	Administrateur
4	JNP S.A	Administrateur
5	TAZERM S.A	Administrateur
6	YELLOWROCK S.A	Administrateur
7	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
8	OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Administrateur
9	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Administrateur
10	JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
11	IMMOBILIERE MERIMA S.A	Administrateur
12	SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
13	SOMATHES S.A	Administrateur
14	SOCIETE ORBONOR S.A	Administrateur
15	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Administrateur
16	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Administrateur
17	LES EAUX MINERALES D'OULMES	Administrateur
19	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
20	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Administrateur
21	ATLANTASANAD S.A	Administrateur
22	NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
23	LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
24	OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur

## Listes des mandats des Administrateurs

Mandats sociaux exercés, par mme. Fatima Zahra BENSALAH, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	HOLMARCOM S.A	Administrateur
2	ATLANTASANAD S.A	Administrateur / DGD (Vice -Présidente)
3	CREDIT DU MAROC	Représentant permanent d'AtlantaSanad Membre du CS + Présidente du CNR
4	LES TOURS BALZAC S.A	Administrateur
5	TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Administrateur
6	ATLANTA COTE D'IVOIRE NON VIE	Administrateur
7	NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
8	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Administrateur
9	SOMATHES S.A	Administrateur
10	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Administrateur
11	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Administrateur
12	FONDATION ABDELKADER BENSALAH HOLMARCOM	Administrateur
13	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur / DGD (Vice-Présidente) + Présidente du CNR
14	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur DGD (Vice-Présidente)
15	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur

Mandats sociaux exercés, par Mme Madame Elif ATES ÖZPAK, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	ATLANTASANAD	Administrateur
2	BIOTREND BIOENERGY	Membre indépendant du conseil d'administration
3	ARZUM ELECTRICAL HOME APPLIANCES	Membre indépendant du conseil d'administration
4	AKIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	Membre indépendant du conseil d'administration

## Mandats sociaux exercés, par Monsieur Karim CHIOUAR, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	HOLMARCOM S.A	N/A
2	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
3	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
4	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
5	CREDI DU MAROC	Membre du Conseil de Surveillance
6	SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Président du Conseil d'Administration
7	JNP S.A	Président du Conseil d'Administration
8	RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
9	SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
10	LES TOURS BALZAC S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
11	REGIONAL AIR LINES S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
12	SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
13	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
14	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
15	MASS CEREALES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
16	JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
17	SOMATHES S.A	Administrateur
18	OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
19	DENIA HOLDING S.A	Administrateur
20	SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
21	ATLANTASANAD S.A	Administrateur
22	NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
23	PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
24	YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
25	CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
26	ATLANTA NON VIE CI S.A	Administrateur
27	AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de REGIONAL AIR LINES S.A
28	SOCIETE ORBONOR S.A	Représentant permanent de SOCHEPAR S.A
29	OULMES S.A	"Représentant permanent de la société OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT S.A"
30	BERDIL CAPITAL S.A	Président du Conseil d'Administration
31	BISCOLAND S.A	Administrateur
32	DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
33	SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY	Administrateur
34	TAKAFULIA ASSURANCES	Administrateur
35	WOLMARDEV	Administrateur
36	CIH	Administrateur



## Listes des mandats des Administrateurs

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Khaled EL HATTAB, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	CIH	Administrateur
2	MAROCLEAR	Administrateur
3	FINEA	Administrateur
4	AJARINVEST	Administrateur
5	ATLANTASANAD	Représentant permanent CDG Membre du Comité d'Audit
7	CDG CAPITAL	Administrateur
8	CDG INVEST	Administrateur
9	FIPAR HOLDING	Administrateur
10	CAPMEZZANINE II	Président du Conseil de Surveillance
11	CAPMEZZANINE II	Représentant permanent CDG (CS)
12	MADAEF	Administrateur
13	SOCIETE HAY RABAT ANDALOUS	Représentant permanent CDG (CA)
14	FONCIERE UIR	Représentant permanent CDG (CA)
15	FONCIÈRE CHELLAH	Administrateur
16	LAFARGE	Représentant permanent CDG (CA)
17	FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL	Représentant permanent CDG (CA)
18	CDG DEVELOPPEMENT	Représentant permanent CDG (CA)
19	CGI	Administrateur
20	DYAR AL MANSOUR	Administrateur
21	SOCIETE D'AMENAGEMENT ZENATA	Administrateur
22	CDG PREMIUM IMMO	Président du Conseil d'administration

## Mandats sociaux exercés, par Monsieur Lotfi SEKKAT, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	CIH BANK	Président du Conseil d'Administration Directeur Général
2	SOFAC	Président du Conseil d'Administration
3	MAROC LEASING	Administrateur Vice-Président du Conseil d'Administration
4	UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance Vice-Président du Conseil de Surveillance
5	LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
6	ATLANTASANAD	Administrateur
7	CGEM	Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)

## Mandats sociaux exercés, par Monsieur Sellam SEKKAT, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	ATLANTASANAD	Administrateur Membre du Comité d'Audit

## Mandats sociaux exercés, par Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	EMS CHONOPOST INTERNATIONAL MAROC S.A	Présidente et Administratrice
2	CHRONO DIALI S.A	Présidente et Administratrice
3	ATLANTASANAD S.A	Administrateur / Membre du Comité d'Audit
4	BARID MEDIA S.A	Administratrice
5	BARID CASHS.A	Administratrice
6	SDTM S.A	Administratrice

## Listes des mandats des Administrateurs

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Adama NDIAYE, au 31.12.2022

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	ATLANTASANAD S.A	Administrateur et Président du Comité d'Audit
2	SOCIETE SENEGALAISE DE REASSURANCE (SEN-RE)	Directeur Général
3	SUNU ASSURANCE MALI	Administrateur
4	SUNU ASSURANCE SENEGAL	Administrateur



# Rapport ESG



**AtlantaSanad**  
ASSURANCE

# Sommaire



**71**

## Introduction

- Profil
- Indicateurs clés
- Stratégie RSE
- Référentiels adoptés
- Périmètre du Reporting
- Analyse de la matérialité
- Identification des enjeux
- Le SGES
- Note méthodologique

**80**

## Gouvernance

- Conseil d'Administration
- Comités Spécialisés
- Relations avec les actionnaires
- Éthique

**87**

## Les engagements en actions

- Travail, formation et éducation
- Santé et sécurité des hommes et des biens
- Inclusion
- Protection de l'environnement

**92**

## Une Compagnie résolument humaine

- Profil Employeur
- Profil Collaborateurs
- Bien-être au Travail

**100**

## Dates des publications financières

A hand holding a globe with icons for wind turbines and a plant. The background is a blue gradient with a subtle pattern of small white squares. The globe is white and features a grid of latitude and longitude lines. The wind turbines and plant icons are also white and are positioned around the globe. The hand is shown from the side, holding the globe. The overall theme is sustainability and global impact.

# Introduction

20  
22

## Profil

Filiale du Holding Holmarcom Insurance Activities, lui-même détenu majoritairement par le Groupe Holmarcom, AtlantaSanad Assurance est une compagnie marocaine, née le 25 septembre 2020, après le rapprochement des deux compagnies d'assurances historiques du Groupe Holmarcom (Atlanta et Sanad).

Avec l'expertise et le savoir-faire acquis par Sanad et Atlanta respectivement durant plus de 100 et 70 ans, AtlantaSanad Assurance se positionne comme un acteur de référence dans le marché marocain de l'assurance.

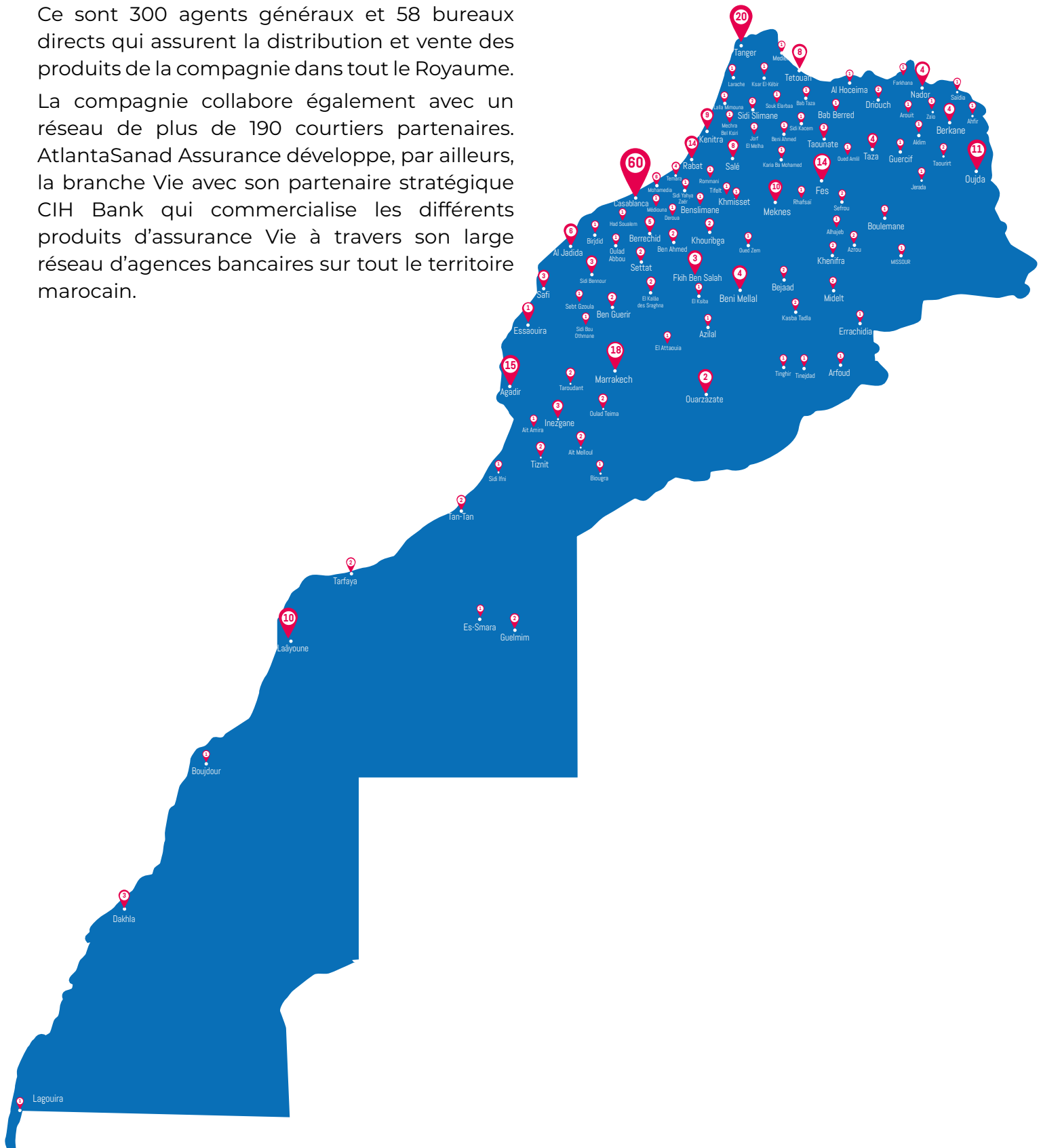
En plus de son réseau exclusif de plus de 358 agents généraux et son partenariat avec plus 190 courtiers, AtlantaSanad Assurance est affiliée au réseau panafricain Globus et le représente exclusivement au Maroc. La compagnie est également membre du réseau INI Network, le plus grand réseau d'assureurs indépendants.

Riche de ses 600 collaborateurs, AtlantaSanad Assurance est une compagnie qui veille à offrir des produits innovants, tout en assurant une qualité de service irréprochable autant pour ses clients que pour son réseau d'agents et ses partenaires de courtage.



## Couverture nationale

AtlantaSanad Assurance dispose d'un réseau propre constitué de 358 points de vente exclusifs. Ce sont 300 agents généraux et 58 bureaux directs qui assurent la distribution et vente des produits de la compagnie dans tout le Royaume. La compagnie collabore également avec un réseau de plus de 190 courtiers partenaires. AtlantaSanad Assurance développe, par ailleurs, la branche Vie avec son partenaire stratégique CIH Bank qui commercialise les différents produits d'assurance Vie à travers son large réseau d'agences bancaires sur tout le territoire marocain.





## Indicateurs clés

### Performances financières

Chiffre d'affaires Global  
**5 403**  
Millions de DH


Résultat net  
**410**  
Millions de DH

Chiffre d'affaires Non-Vie  
**4 179**  
Millions de DH

Chiffre d'affaires Vie  
**1 224**  
Millions de DH

  
**600**  
Collaborateurs

  
**52%**  
Hommes

  
**48%**  
Femmes

  
Masse salariale  
**237**  
Millions de DH

  
Avantages sociaux  
**11**  
Millions de DH

  
Dons aux associations  
**7**  
Millions de DH

  
Points de vente  
**358**  
Exclusifs

  
Baisse des accidents de travail  
**100%**  
par rapport à 2021

## Stratégie RSE

### Impacter positivement l'environnement, les collaborateurs, les clients et la société

La crise sanitaire a été un accélérateur de la RSE pour le secteur de l'assurance. Source d'élan de solidarité exceptionnels, la crise sanitaire a révélé la nécessité absolue de modifier notre rapport au monde en développant une vigilance accrue aux critères environnementaux, sociétaux et de bonne gouvernance. Il s'agit aujourd'hui de matérialiser ces risques ESG bien identifiés.

Avant même l'apparition de la notion de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), notre groupe a toujours été un acteur de l'économie sociale, car depuis plusieurs décennies et avant même sa constitution en holding, Holmarcom a toujours eu la volonté d'avoir une empreinte positive sur les conditions de travail, l'éducation, la santé et la planète. La culture de la prévention a toujours fait partie de l'ADN du Groupe Holmarcom

A AtlantaSanad Assurance, nous considérons que le cœur de métier d'une entreprise d'assurances est d'évaluer, d'anticiper et de gérer les risques sur le long terme, et cela dans un maximum de domaines, pour les entreprises comme pour les particuliers.

Nous avons l'ambition ainsi de contribuer à un monde meilleur, plus solidaire et respectueux des hommes et de la planète, autant par notre offre de produits et services que par nos relations avec nos clients, partenaires, fournisseurs, qu'à travers nos actions citoyennes.

Notre démarche RSE engagée et responsable, a déjà été évaluée et récompensée par un premier label RSE en 2017 octroyé à la filiale Atlanta, puis par un nouveau label RSE de la CGEM en 2022 octroyé au nouvel ensemble AtlantaSanad Assurance.

En tant qu'acteur financier de premier plan au Maroc, la RSE constitue un pilier incontournable de notre stratégie de développement. Notre signature "La vie nous rapproche", vient de notre conviction profonde que l'écoute de nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires, nos fournisseurs, nos communautés sont notre meilleure arme pour nous développer et pérenniser nos activités.



## Référentiels adoptés

Conformément à la réglementation, rendant obligatoire depuis 2020 la publication d'un rapport extra-financier pour les sociétés faisant publiquement appel à l'épargne, ce rapport ESG 2022 d'AtlantaSanad Assurance se conforme à la circulaire de l'AMMC N° 03/19 du 20 février 2019 et s'inspire des meilleurs pratiques en la matière.

Avec ce rapport, AtlantaSanad Assurance s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la transparence et de la performance globale. Etant partenaire leader du pacte mondial, AtlantaSanad Assurance répond également à travers ce rapport aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

Par ailleurs et dans un esprit évolutif, ce rapport se réfère aux principes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour certains indicateurs. Il est à noter que ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.



## Périmètre du reporting

Les éléments de ce rapport portent sur un reporting effectué pour l'année civile 2022, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

## Analyse de la matérialité

Une étude de Matérialité menée en 2022 par un cabinet expert, nous a permis d'ajuster notre politique RSE à partir des enjeux prioritaires exprimés par l'ensemble de nos parties prenantes, interrogées lors de cette étude.

La RSE doit s'intégrer aussi bien au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel dans l'ensemble de nos activités.

## Identification des enjeux

Les engagements d'AtlantaSanad Assurance en matière de responsabilité sociétale reposent sur un certain nombre de principes qui font référence aux textes internationaux suivants :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Les Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Le Pacte Mondial des Nations Unies
- La Norme ISO 26 000
- Les Initiatives internationales pour le secteur financier

La notion de prévention est inscrite dans l'ADN de notre compagnie en tant qu'assureur-responsable. Le rôle actif des sociétés d'assurance en matière de prévention s'explique techniquement. Il s'agit de diminuer la fréquence et le coût moyen des sinistres. Tant que la charge totale des sinistres peut être équilibrée par un taux de prime supportable par les assurés, certaines sociétés d'assurance peuvent avoir un rôle parfois passif de répartiteur d'indemnité. Cependant, quand les assurés n'acceptent plus de payer le prix du risque, l'équilibre technique ne peut se réaliser que par la baisse de la charge sinistre. La prévention devient alors un élément à part entière de l'expertise des assureurs dans le but d'abaisser à la fois le nombre et le coût moyen des sinistres.

## 5 axes fondamentaux

Notre politique RSE est basée sur 5 axes qui constituent le fondement de notre démarche :



## Le SGES

AtlantaSanad Assurance a décidé de déployer sa politique E&S à travers un dispositif de surveillance des risques : le SGES.

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale est un ensemble de directives, procédures, outils et moyens internes mis en place pour identifier et gérer l'exposition aux risques E&S des clients de la Compagnie et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Après avoir formé l'ensemble de son management au SGES début 2022, la compagnie a commencé un vaste chantier de conception et de déploiement de son SGES.

Le chantier a commencé par la catégorisation de ses clients par types de risques auxquels ils sont exposés selon la nature de leurs activités, et en se basant sur le référentiel de la SFI, partenaire stratégique de la Compagnie.

Puis, selon la catégorie d'entreprise cliente, toute une démarche a été développée par la Compagnie afin d'offrir à l'entreprise cliente, en étroite collaboration avec les intermédiaires, une évaluation complète de ses risques E&S avec un accompagnement et un plan d'action en cas de détection de risques moyens ou élevés.

Notre démarche RSE est donc portée par le plus haut niveau de notre groupe, et se décline dans toutes nos activités et tous nos métiers grâce à une politique commune et des dispositifs documentés, partagés et évalués périodiquement. Cette démarche est essentiellement orientée "prévention" afin d'éviter la survenance du risque.

Le SGES permet également de mettre en place des pratiques de prévention des risques E&S efficaces, mesurables et permettant une amélioration continue.

AtlantaSanad Assurance intègre désormais dans ses prises de décision les enjeux E&S pertinents pour les métiers de l'Assurance. Ces risques potentiels impactant sont répartis sur 3 grands domaines :

**1**

**Les risques de gouvernance**

**2**

**Les risques sociaux**  
(travail, santé, sécurité, achats, gestion des griefs internes et externes)

**3**

**Les risques environnementaux**



## Les principaux objectifs du SGES sont :

- Respecter la réglementation, voire de la dépasser
- Maîtriser les risques pour ses sites
- Maîtriser les coûts déchets par des économies d'énergie et des dispositifs de recyclage
- Améliorer la performance du système de gestion avec l'introduction d'un nouvel angle critique
- Se différencier par rapport à la concurrence
- Valoriser l'image de l'entreprise
- Communiquer de manière transparente vis-à-vis du personnel, des riverains, des clients, des assureurs, etc.

Le SGES représente donc un formidable outil d'accompagnement par la Compagnie de ses clients et de leur soutien dans la prise de conscience de leurs risques E&S potentiels pour mettre en œuvre les moyens de les réduire ou de les supprimer, jouant ainsi pleinement son rôle d'assureur conseil.

## Note méthodologique

Le présent rapport ESG présente les engagements et réalisations de la compagnie AtlantaSanad Assurance en matière extra-financière. Les éléments ayant permis d'élaborer ce rapport, parviennent d'une collecte de données des différentes directions de la Compagnie, suivies d'une vérification et contrôle effectués par le déontologue de la Compagnie.





# Gouvernance

20  
22

## Gouvernance

Au sein de AtlantaSanad Assurance, nous estimons que nous devons être en mesure de répondre de nos impacts sur la société, l'économie et l'environnement dans le respect de la législation et de la réglementation. Nous assurons également la transparence des décisions que nous prenons et des activités que nous menons lorsque celles-ci ont une incidence sur la société et l'environnement. Pour cela, nous nous engageons à diffuser de manière claire, juste et exhaustive et à un degré raisonnable et suffisant les politiques, décisions et activités dont nous sommes responsables ainsi que leurs effets connus ou probables sur la société et l'environnement.

La structure de notre gouvernance repose sur différentes instances, précisées ci-dessous. Le Conseil d'Administration comprend comment et quand les enjeux de RSE peuvent :

- Affecter ou rehausser la stratégie et la vision de la compagnie ;
- Nécessiter de la surveillance et de la responsabilité au niveau du Conseil d'Administration ;
- Influencer sur l'identification et la gestion des risques ;
- Nécessiter des changements à la composition et à l'expertise du Conseil d'Administration ;
- Améliorer la divulgation externe.





## Conseil d'administration

### Mission

Le Conseil d'Administration est responsable de la solidité financière de la Compagnie. Il définit ses orientations stratégiques, y compris sa politique de développement, tant au niveau local qu'à l'international, et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

### Composition

Le conseil compte trois administrateurs indépendants recrutés et qualifiés conformément à l'article 41 bis de la loi 17-95 sur la SA telle que modifiée et complétée. En ce qui est de la parité, le Conseil d'Administration d'AtlantaSanad Assurance compte quatre femmes parmi ses membres. Deux parmi elles ont rejoint le conseil respectivement en 2020 et 2022, et ce conformément à la politique de la Compagnie relative à la parité des genres. Tous les membres du Conseil d'Administration sont non exécutifs hormis M. Mohamed Hassan BENSALAH, Président Directeur Général et Madame Fatima Zahra BENSALAH, Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance.

### Jetons de présence

L'Assemblée Générale a alloué au Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant brut qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

	2020	2021	2022
Allocation brute de Jetons de présence*	2,0	2,0	2,2

\* en million de Dirhams

Durant l'année 2022, le Conseil d'Administration a tenu 6 séances. Le tableau ci-dessous présente plus en détail les fonctions, type de partie prenante, date de nomination et d'expiration des mandats ainsi que l'assiduité enregistrée.

Administrateurs	Fonction	Type de partie prenante représentée	Date de nomination et d'expiration de mandat	Assiduité
Mohamed Hassan BENSALAH	Président du Conseil	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Mohamed Hassan BENSALAH	Représentant Permanent	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Madame Fatima-Zahra BENSALAH	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Monsieur Karim CHIOUAR	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Monsieur Sellam SEKKAT	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Monsieur Lotfi SEKKAT	Administrateur	CIH	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Khalid EL HATTAB	Représentant Permanent	CDG	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur	Indépendant	Du 28 avril 2020 au mai 2022	6/6
Monsieur Adama NDIAYE	Administrateur	Indépendant	Du 28 avril 2020 au mai 2022	6/6
Elif ATES ÖZPAK	Administrateur	Indépendant	Du 17 mai 2022 au mai 2024	4/6

## Comités Spécialisés

Pour l'assister dans sa mission, le Conseil d'Administration s'entoure de comités spécialisés qui ont un rôle consultatif et visent à approfondir et faciliter ses travaux. Ces comités sont régis par des chartes définissant leur mandat, composition, périmètre et règles de fonctionnement.

### Comité d'audit

Les entreprises d'assurance sont soumises non seulement aux règles du droit des sociétés, mais également aux exigences du droit de la surveillance, lesquelles sont pertinentes pour le comité d'audit.

Le comité d'audit est un organe important de la bonne gouvernance d'entreprise. Il est un acteur essentiel de la qualité de l'information financière, de la fiabilité du dispositif de contrôle interne et de la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise. Par ailleurs, il est l'interlocuteur premier des auditeurs internes et externes.

Ses travaux portent sur :

- Le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable ;
- Le suivi de l'efficacité du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance du Commissaire aux comptes ;
- L'examen et la surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en donnant son avis sur son efficacité.

Nom	Qualité	Fonction exercée
<b>M. Adama NDIAYE</b>	Administrateur Indépendant	Président du Comité
<b>Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB</b>	Administrateur Indépendant	Membre
<b>M. Karim CHIOUAR</b>	Directeur Général Délégué Holmarcom Group et Administrateur	Membre
<b>M. Sellam SEKKAT</b>	Administrateur	Membre
<b>M. Khalid EL HATTAB</b>	Administrateur AtlantaSanad et Directeur Pôle finance de la CDG	Membre

## Comité de Direction Générale

Le comité de direction est constitué des cadres clés de l'entreprise, idéalement choisis pour leurs compétences techniques et managériales, l'appropriation des valeurs de l'entreprise mais aussi leur niveau d'engagement.

Le comité de direction a pour mission de créer de la valeur. Son objectif est d'augmenter la performance collective de l'entreprise et faire en sorte qu'elle soit supérieure à la somme des performances individuelles des différentes directions ou services.

Le Comité de direction, qui tient ses séances chaque semaine, est constitué du directeur général, des directeurs généraux adjoints ainsi que des directeurs. Il a pour principale mission de suivre l'évolution de l'entreprise dans sa globalité, de réajuster ou de changer l'objectif et la stratégie opérationnelle. Il est également chargé de toutes les décisions stratégiques en fonction de ce que le Conseil d'Administration propose ou recommande.

L'enveloppe globale de rémunération annuelle des principaux dirigeants s'élève, en 2022, à 24500,00 KDH. Lesdits dirigeants sont définis comme les Directeurs d'AtlantaSanad Assurance, présents dans le comité de direction, constituant 9 membres. Les dirigeants ne perçoivent aucun stock option.

	2020	2021	2022
Enveloppe globale de Rémunération des dirigeants	27 318	23 738	24 500

\* en million de Dirhams



## Comité RSE

Les missions du comité RSE sont d'examiner la politique RSE, son adéquation aux orientations stratégiques ainsi que son évolution.

Le comité prépare les travaux et les décisions du conseil et formule à son intention des propositions, recommandations ou avis sur les points suivants :

- Contribuer à la définition de la politique de développement durable de la Compagnie et s'assurer que la RSE soit placée au cœur de la vision et de la gouvernance ;
- Challenger la vision et la stratégie RSE ainsi que les objectifs communs ;
- S'assurer de la mise en œuvre des feuilles de route RSE et des dispositifs éthiques ;
- Ouvrir la discussion avec les parties prenantes ;
- S'assurer de la mise en place d'un reporting RSE fiable et de l'évolution vers un reporting intégré ;
- Veiller à ce que la communication RSE en interne et externe soit en cohérence avec les engagements RSE ;
- S'assurer que les principes éthiques soient portés, déclinés et adoptés ;
- Alerter le Conseil d'Administration sur la prise en compte ou non des enjeux émergents, sur les grandes tendances en matière de pratiques RSE.

## Relations avec les actionnaires

Adoptant une politique de communication transparente, AtlantaSanad Assurance veille à communiquer toutes les informations stratégiques au grand public y compris les actionnaires. Au-delà des informations financières publiées régulièrement et accessibles autant aux actionnaires qu'au grand public, AtlantaSanad Assurance veille à communiquer avec les analystes financiers lors de la publication de ses résultats financiers.

AtlantaSanad Assurance s'est engagée depuis le début des années 2000 à publier un rapport annuel qui retrace son activité. Ce rapport a évolué au fil des années pour inclure les informations extra-financières. La compagnie y publie ses sujets matériels, y compris la gouvernance et les réalisations autant business que sociétales. Par ailleurs, AtlantaSanad Assurance mène des campagnes mass média pour informer le public sur les lancements saillants de ses nouvelles offres de produits et/ou services. La Compagnie fait également part de ses actualités financières et extra financières aux établissements médiatiques à travers des communiqués de presse. Enfin et dans une perspective de dématérialisation, AtlantaSanad Assurance met en ligne, sur son propre site web, l'ensemble de ses communications qu'elles soient communiqués de presse, campagnes, rapports ou publications financières et extra-financières. Le tout dans l'objectif de rendre l'information accessible, notamment à ses actionnaires.

## Ethique

AtlantaSanad Assurance fait preuve au quotidien de la plus grande vigilance en termes d'éthique et de déontologie. La nature du métier d'assureur est particulièrement sensible aux sujets des risques de conflits d'intérêts, des délits d'initiés et de blanchiment d'argent. La protection des données personnelles des parties prenantes, la corruption active et passive ainsi que la concurrence déloyale sont autant de sujets dont se préserve la compagnie.

Afin de se conformer aux directives de l'ACAPS d'un côté et de l'AMMC de l'autre AtlantaSanad Assurance a conçu :

- La Charte d'Éthique et de Déontologie
- Le Code de Déontologie

AtlantaSanad Assurance dispose, par ailleurs, de chartes constituant des lignes directrices dans son activité en matière de protection des données personnelles (Charte du 28/09/2016) et de lutte contre la corruption (Charte du 14/05/2019).

En 2022, et à travers la "Charte d'Éthique et de Déontologie" la Compagnie s'est fixée un objectif encore plus ambitieux visant à consolider ses engagements déontologiques et de conformité, en se dotant d'un programme et d'une politique plus globale de conformité aux règles et aux bonnes pratiques managériales, en affirmant ses engagements sociaux, environnementaux et de gouvernance et en développant une vraie culture de conformité au sein de la Compagnie.

La Charte permettra aux collaborateurs, aux dirigeants et aux actionnaires d'AtlantaSanad Assurance de se regrouper autour d'un engagement collectif visant l'excellence, l'intégrité et la protection de la réputation et l'image de marque de la Compagnie.

La Charte a été validée par son CA avant diffusion auprès de ses collaborateurs et son réseau afin que chacun s'engage individuellement à porter et défendre ces valeurs.

La Compagnie n'a enregistré aucun incident lié à la corruption durant l'année 2022.





# Les Engagements en Actions

20  
22

## Les Engagements en Actions

En plus de l'axe Gouvernance traité dans le chapitre précédent, AtlantaSanad Assurance a construit sa politique RSE sur quatre autres axes qui constituent le fondement de sa démarche. Ils sont : Travail ; formation et éducation ; Santé et sécurité des hommes et des biens ; Inclusion et Protection de l'environnement. Retour en détails sur les engagements pris et les actions phares entreprises dans chaque axe.

### Travail, formation et éducation

Le travail constitue un levier majeur de la politique gouvernementale du Maroc. AtlantaSanad Assurance en a fait un axe majeur, que ce soit dans son engagement pour l'amélioration de l'employabilité de ses collaborateurs ou pour les étudiants à travers sa politique d'accueil de stagiaires.

Fermelement convaincue que l'éducation est essentielle pour transformer des vies, éliminer la pauvreté et favoriser le développement durable, AtlantaSanad Assurance œuvre depuis plusieurs années pour une éducation inclusive pour tous, et pour un emploi inclusif à travers des stratégies promouvant la diversité.

La compagnie s'est engagée sur au moins une nouvelle action par an en faveur d'un projet de soutien à des initiatives d'amélioration de l'éducation, essentiellement pour des populations issues de milieux défavorisés et ne disposant pas de financement pour l'éducation de jeunes enfants, d'enfants en situation de handicap ou pour les études d'élèves et d'étudiants brillants mais issus de milieux démunis.

#### Action phare en 2022

L'organisation de rencontres virtuelles ou physiques avec de jeunes bénéficiaires de la Fondation JADARA pour des accompagnements sous forme de Mentorat.



## Santé et sécurité des hommes et des biens

La santé et la sécurité au travail constituent pour AtlantaSanad Assurance, une dimension essentielle de sa responsabilité sociale. La prévention des risques psychosociaux (RPS) et des troubles musculosquelettiques (TMS) ainsi que la prise en compte de la pénibilité au travail ne relèvent pas seulement d'une contrainte réglementaire. Elles correspondent à de nouvelles réalités liées à l'allongement de la durée de vie au travail, à des exigences accrues en matière de Développement Durable ainsi qu'à la nécessité de maintenir les entreprises dans de bonnes conditions de performance.

Un système de management de la sécurité a été pensé par AtlantaSanad Assurance. Il définit l'analyse des risques, l'organisation, les rôles et responsabilités, les procédures, les relations avec les parties prenantes, les formations, l'analyse et le suivi des indicateurs de performance. Il a pour objectif d'assurer qu'une même "culture sécurité" soit partagée par tous et permette de tendre collectivement vers l'objectif de zéro accident. Et en raison du caractère impondérable de la sécurité chez AtlantaSanad, c'est notre Directeur Général qui en est le sponsor en interne. La démarche est impulsée et suivie au plus haut niveau de la gouvernance.

Les raisons essentielles qui poussent la Compagnie à investir dans une politique ambitieuse d'amélioration des conditions de travail sont les suivantes :

- Une politique adéquate de prévention et de santé au travail permet un gain conséquent dû à la diminution de l'absentéisme ainsi qu'à l'augmentation de la motivation à travailler dans une entreprise soucieuse du bien-être de ses salariés,
- Les politiques de santé publique dans les pays émergents ne remplissent pas encore pleinement leur rôle sur l'ensemble des populations. L'entreprise privée, engagée dans la santé de ses collaborateurs, apporte ainsi une contribution efficiente par une action citoyenne, au-delà de sa contribution en tant qu'employeur.
- Une gestion optimale et une maîtrise du risque sécurité au sein de ses locaux est la meilleure preuve de son expertise vis-à-vis de l'extérieur et contribue à la crédibilité de AtlantaSanad en tant qu'entreprise d'assurance.
- Un environnement de travail éthique et bienveillant permet de construire une marque employeur positive. Les collaborateurs sont les premiers ambassadeurs de la marque employeur lorsqu'ils sont satisfaits.

### Action phare en 2022

Le bilan de santé complet avec détection de maladies chroniques et examens pour la prévention contre certains types de cancers offerts à tous les collaborateurs. Cette action est menée avec une fréquence annuelle depuis plusieurs années.



## Inclusion

L'inclusion est au cœur des préoccupations de AtlantaSanad Assurance, que ce soit pour des considérations managériales ou de responsabilité sociale. Elle vise à prévenir les situations de discrimination liées au genre, à l'âge, au handicap, à l'origine sociale ou culturelle, ou encore à l'apparence physique. De la pré-embauche jusqu'à la prise de poste en passant par le management, les relations avec les parties prenantes, et la communication interne, l'inclusion est pensée en amont au sein de la compagnie et perpétuellement adaptée aux situations qui se présentent :

- Adopter une politique de non-discrimination à l'embauche ;
- Favoriser les soft-skills et l'employabilité au niveau des ressources humaines ;
- Créer des espaces de dialogues pour prévenir les risques de discrimination ;
- Encourager l'inclusion des femmes, des seniors et des personnes en situation de handicap ;
- Offrir une opportunité de développement à tout type d'entreprise via une politique d'achat éthique.

En 2022, plusieurs actions ont été mises en place pour faire vivre la politique inclusion.

- Des dons de PC aux bénéficiaires d'associations (orphelinats, réinsertion d'anciens détenus, Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance pour des jeunes en situation précaire), et ce pour favoriser l'inclusion numérique de populations défavorisées ;
- Des distributions de vêtements et de denrées alimentaires en faveur de populations en situation précaires ;
- Les financements de programmes de formation pour des jeunes en situation de handicap (Anaïs et Karacena ;)
- Le financement d'un nouveau programme au profit d'un groupe de chiffonniers pour pérenniser leur activité précaire et la transformer en activité structurée génératrice de revenus sous forme d'une coopérative ;
- L'organisation d'un souk solidaire au profit de 7 coopératives de femmes offrant des produits alimentaires, cosmétiques et de linge de maison (espace de vente offert et communication autour de leurs produits).

### Action phare en 2022

Le souk solidaire, organisé au sein de la compagnie durant 7 jours, au profit de 7 coopératives de femmes a pu être générateur de revenus pour les membres coopératives.



## Protection de l'environnement

De l'incidence croissante de la pollution environnementale et de la contamination des sols, aux catastrophes naturelles récurrentes, les risques engendrés par l'interaction constante entre les activités humaines et l'environnement sont nombreux et souvent catastrophiques dans leurs conséquences.

Les assureurs ont pour mission de gérer les risques sur le long terme. Assurant les personnes et les biens, la profession d'assurance est au centre de tous ces sujets quand il s'agit de garantir un environnement vivable aux futures générations : garanties vertes, investissements socialement responsables, gestion de portefeuilles financiers et immobiliers orientés vers le développement durable, politique de prévention.

La protection de l'environnement s'inscrit donc de fait naturellement dans la vision stratégique de AtlantaSanad qui affiche une volonté ferme de mettre en complémentarité avec sa mission de protection son rôle social d'assureur par une politique d'achat vertueuse auprès de fournisseurs qui respectent, par leurs actions, le développement durable.

AtlantaSanad Assurance s'est engagée également dans une politique d'économies de moyens de fonctionnement : tendre vers le "zéro papier", économies d'énergies, tri et valorisation des déchets... Ainsi que dans la préparation de campagnes de prévention auprès de ses parties prenantes internes et externes.

### Actions phares en 2022

**Le recyclage de papier et plastique :** à travers le partenariat tissé avec l'association Ressourc'In les collaborateurs (déjà engagés dans le tri des déchets de nos bureaux) ont eu l'occasion de vivre avec les bénéficiaires de l'association Ressourc'In le cycle de ramassage/ broyage/transformation en nouveau matériau afin de fabriquer de nouveaux objets destinés à la vente et générateurs de revenus pour une population dans le besoin.

**Le lavage écologique de voiture :** à travers un partenariat avec une start up "E- wash" les collaborateurs ont expérimentés le lavage de leur véhicule par cette jeune start up qui utilise 33 cl d'eau additionnée à un produit organique (au lieu de 150 litres d'eau minimum utilisés en station de lavage classique) pour un résultat très efficace.

Ces deux ateliers sont des exemples d'une série d'ateliers de sensibilisation à la préservation de l'environnement à destination des collaborateurs, avec expérimentation concrète.





**Une Compagnie  
résolument  
humaine**

## Profil employeur

### Politique de recrutement et gestion de carrière

Consciente que le recrutement est le fer de lance du capital humain, AtlantaSanad Assurance dispose d'un processus d'embauche transparent et équitable, répondant aux besoins de la compagnie notamment en développement RH et organisation.

A travers sa politique de recrutement, AtlantaSanad œuvre à :

- Améliorer la diversité et l'inclusion,
- Attirer un pool plus diversifié de candidats en termes de compétences,
- Accroître la productivité, en embauchant des profils qualifiés et motivés,
- Pourvoir rapidement les postes vacants en privilégiant la mobilité interne,
- Soutenir la réputation de la compagnie en tant qu'employeur de choix,
- Fidéliser les talents déjà en poste,
- Réduire le turnover dans l'entreprise, en mettant en place une politique de rémunération claire et en allouant les moyens suffisants,
- Optimiser les coûts de recrutement,
- Coordonner de façon cohérente les objectifs de performances de l'entreprise et la motivation des salariés.

En outre, AtlantaSanad Assurance a mis en place des procédures relatives aux recrutements et à la gestion de carrières, et veille à leurs réajustements à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Afin d'identifier les perspectives d'évolution du collaborateur à moyen-long terme, la montée en compétences, la mobilité interne, la formation, etc...le système d'appréciation des compétences existant est mis en avant par la concrétisation de l'évaluation annuelle qui est assurée rigoureusement au niveau de toutes les directions.

La vision RH d'AtlantaSanad Assurance s'inscrit dans la constitution des équipes performantes pour mener à bien les projets accompagnant son développement.



## Classification des emplois

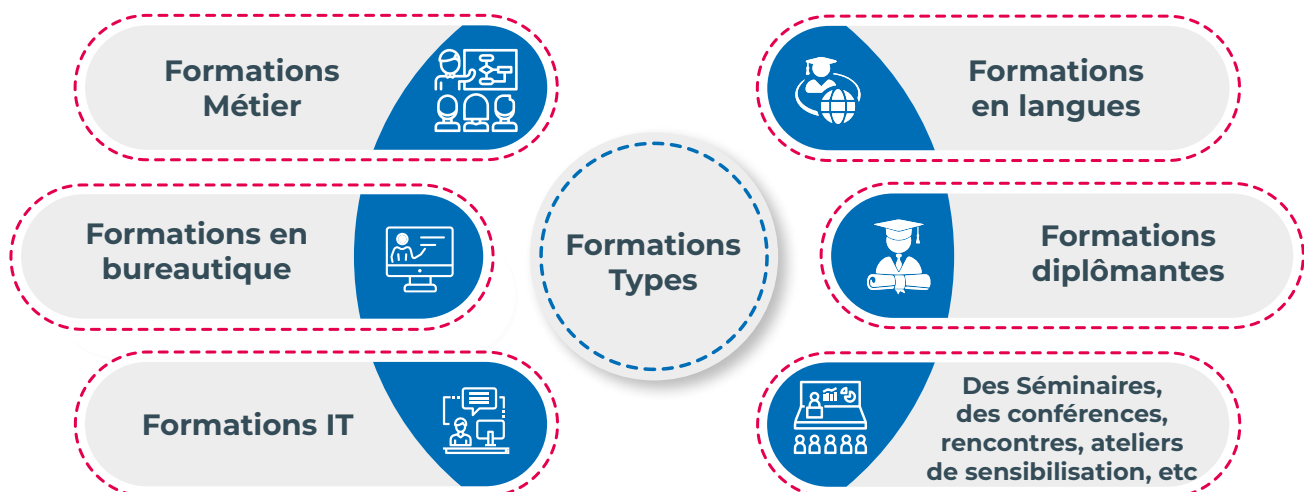
Dans l'objectif de déterminer la valeur des différents emplois dans la Compagnie et d'instaurer une équité salariale, AtlantaSanad Assurance a finalisé en 2022 le système de classification des emplois entamé depuis 2020. Ont participé dans l'élaboration de ce système, un comité composé des représentants de divers périmètres dans la Compagnie et un cabinet spécialisé. Ils ont développé des approches, s'appuyant essentiellement sur des critères spécifiques alliant spécificités du métier et logiques de compétences techniques et comportementales. Cette classification est devenue un outil pour déterminer la valeur des différents emplois, et assurer la transparence et la visibilité dans les parcours de promotion, l'équité dans la rémunération et la cohérence dans les affectations ainsi que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

## Politique de rémunération

Le concept d'équité constitue un levier important pour créer et maintenir un bon climat de travail et obtenir ainsi la satisfaction des collaborateurs. La politique salariale d'AtlantaSanad Assurance consiste à mettre des modalités de rémunération des salariés de façon objective et stratégique. L'ensemble des actions mises en place permettent également de garantir une certaine équité pour maintenir un climat social apaisé.

## Politique de formation

S'inscrivant dans la recherche continue de la performance, AtlantaSanad Assurance a mis en place une académie de formation dont le rôle est de permettre aux collaborateurs, à travers le biais de la formation, de garder un environnement apprenant en réponse aux besoins de l'activité et aux projets professionnels des salariés. AtlantaSanad Assurance s'engage à développer les compétences de ses collaborateurs, et à mettre à jour leurs connaissances, en leur assurant des formations de forte valeur ajoutée pour leur apporter une montée en compétence et de nouveaux outils au profit de notre compagnie.



En effet, la Compagnie a assuré des formations en 2022 avec des thèmes diversifiés :

<b>Evénement</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Type de Formation</b>
Formation	Mieux rédiger vos écrits professionnels	Externe
Formation	Comment allier Engagement et Performance, quand on est une entreprise engagée dans une démarche RSE -Managers-	Interne
Formation	Epargne en unités de compte	Interne
Rencontre	8ème édition du Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance	Externe
Formation	Risques Incendie	Interne
Formation	Assurances Takaful	Externe
Ateliers de Sensibilisation	Global Money Week Edition 2022	Interne
Formation	Excel Initiation	Externe
Formation	Comment allier Engagement et Performance, quand on est une entreprise engagée dans une démarche RSE -Animateurs & Souscripteurs-	Interne
Formation	Le Système de Gestion Environnemental et Social	Interne
Conférence	Construction Risk Management	Externe
Séminaire	Mécanismes et Panorama de l'Assurance de Personnes	Externe
Formation	Parcours de formation des Nouveaux Responsables Bureau Directs	Interne
Formation	Anglais Elémentaire A2	Externe
Formation	Takaful & Retakaful, Perspectives et Réglementations	Interne
Formation	Oracle Apex	Externe
Formation	Initiation Métier d'Assurance	Externe
Forum	Forum Africain de la Digitalisation des Services de l'Assurance et de la Prévoyance	Externe
Formation	Formation diplômante Bac + 5 Management de l'Assurance	Externe

## Politique de communication

Notre communication interne a continué, en 2022, à accomplir sa mission de fédérer les collaborateurs autour des valeurs de la compagnie, de communiquer les informations nécessaires à la vie d'entreprise et d'œuvrer pour le renforcement de la cohésion des équipes ainsi que la consolidation de l'esprit d'appartenance à la compagnie. Cette mission de communication interne a été menée en 2022 avec le leitmotiv OSER, qui n'est autre que l'acronyme de nos valeurs : Orientation client, Solidarité, Engagement et Respect.

## La proximité et la régularité sont de mise

A travers son journal interne, AtlantaSanad Assurance a choisi une communication transparente, basée sur la proximité. La compagnie publie, chaque trimestre, son journal interne, AtlantaSanad News, qui veille à partager avec les collaborateurs l'actualité de la compagnie, du Groupe et du marché de l'assurance. Ce n'est pas tout. AtlantaSanad News met aussi et surtout en valeur les collaborateurs à travers leurs initiatives ainsi que via des portraits et interviews.

### Des actions et des événements fédérateurs

AtlantaSanad Assurance organise régulièrement des événements pour mobiliser et fédérer ses collaborateurs. Pendant l'année 2022, ces rendez-vous ont été renforcés par des initiatives encore plus fédératrices et engageantes.

### Les valeurs en campagne

En 2022 AtlantaSanad Assurance a renforcé, à travers plusieurs actions, la communication sur ses Valeurs, de manière à les ancrer davantage dans l'esprit des collaborateurs. En voici les initiatives phares :

- Appel à candidature pour recruter des collaborateurs qui ont représenté les valeurs à travers un Shooting et une campagne interne ;
- Un Booklet qui rappelle les Valeurs de la Compagnie et les comportements y afférents ;
- Une semaine d'animation des Valeurs à travers un jeu ludique, permettant de rappeler les comportements correspondants à chacune des valeurs et récompensant chaque victoire avec un présent.

### A vous la parole !

"A vous la Parole" est le rendez-vous hebdomadaire des petits déjeuners organisés par la direction générale et regroupant une vingtaine de collaborateurs, en la présence du top management. Cet événement, organisé tous les vendredis, constitue une importante occasion de partager avis, suggestions et recommandations dans un cadre convivial et un environnement constructif.

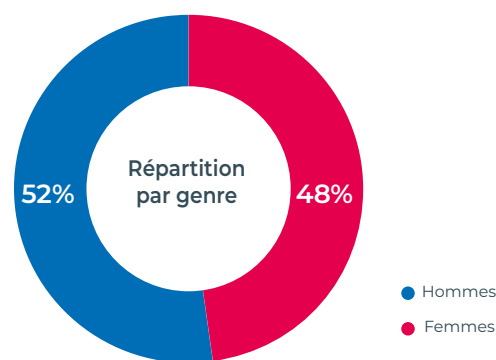
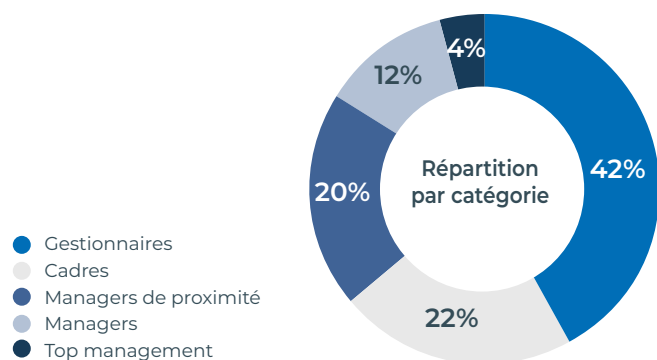
### Les RDV de la Com'Intrene

La Compagnie a lancé, en 2022, le concept des RDV de la Com'Interne. Il s'agit d'événements à travers lesquels ont été organisés des concours de cuisine et de pâtisserie et qui ont dévoilé les talents des collaborateurs, tout en animant la vie d'entreprise.

## Profil des collaborateurs

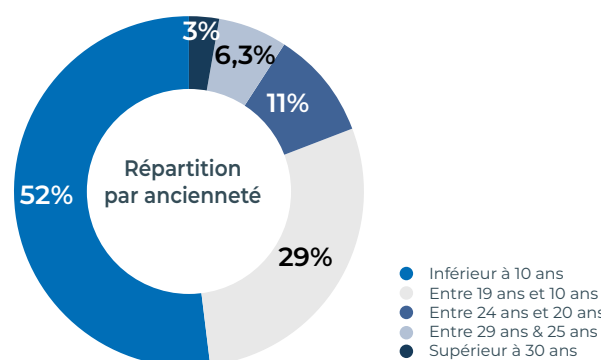
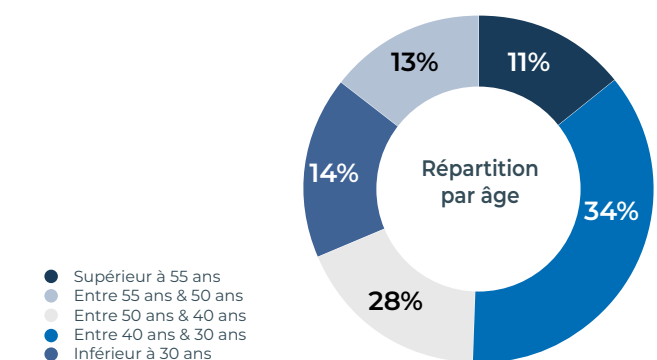
### Répartition par catégorie et genre

Année	2020		2021		2022	
	H	F	H	F	H	F
Top management	4	1	4	1	4	1
Managers	21	20	21	20	23	20
Managers de proximité	86	65	85	63	94	70
Cadres	64	78	63	75	54	78
Gestionnaires	142	139	143	138	131	121
	<b>317</b>	<b>303</b>	<b>316</b>	<b>297</b>	<b>306</b>	<b>290</b>
<b>Total</b>	<b>620</b>		<b>613</b>		<b>596</b>	



### Répartition par ancienneté

Année	2020	2021	2022
Supérieur à 30 ans	344	356	254
Entre 29 ans & 25 ans	143	133	147
Entre 24 ans et 20 ans	70	83	117
Entre 19 ans et 10 ans	150	148	152
Inférieur à 10 ans	707	720	670
<b>Total</b>	<b>620</b>	<b>613</b>	<b>596</b>





## Bien-être au travail

### Médecine du travail

Le médecin consacre le temps à l'action dans le milieu du travail avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un comité d'hygiène et de sécurité ainsi que de son intervention à la visite annuelle programmée pour tous les collaborateurs.

Le service social, en collaboration avec le médecin du travail, a organisé en 2022, comme à l'accoutumé, la campagne de vaccination antigrippale pour les collaborateurs.

Par ailleurs, un rapport général sur la médecine du travail dans la Compagnie a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi.

### Salle d'allaitement

La compagnie s'est dotée d'une salle d'allaitement, qui offre un espace pour les mères souhaitant tirer leur lait et le conserver pendant la journée de travail. Cette salle est entièrement équipée, et permet aux collaboratrices jeunes mamans de mieux profiter de leur pause d'allaitement dans un cadre tranquille et confortable.

### Clubs de sport

AtlantaSanad Assurance a signé des conventions avec des clubs de sport au profit des collaborateurs et leurs familles et subventionne aussi les abonnements des collaborateurs pour encourager la pratique du sport.

### Tournois de foot

En plus de ses activités d'entraînement et de matchs intra-compagnie, notre équipe de foot composée de salariés AtlantaSanad Assurance a participé à 3 tournois. Elle a pu ainsi affronter dans une atmosphère très conviviale plusieurs équipes d'entreprises dans différents secteurs d'activité.

### Centres d'estivage

Dans l'objectif de diversifier son offre de centres d'estivage et augmenter la capacité d'accueil pour satisfaire la demande croissante de ses collaborateurs, la Compagnie a revu ses conventions et les a élargies.

## Relations professionnelles

---

Au-delà des dispositifs légaux, des instances de dialogue et de concertation sont mises en place et favorisent le dialogue, la concertation et le partage d'information :

- Des rencontres du directeur Général avec les représentants du personnel dans le cadre du comité d'entreprise ;
- Des rencontres avec le représentant de la Compagnie et les délégués du personnel ;
- Des réunions dans le cadre du comité hygiène et sécurité.

## Association des œuvres sociales

---

Un nouveau comité de l'association des œuvres sociales AtlantaSanad a été élu pour gérer le fonds de solidarité. Ces fonds sont dédiés aux aides notamment, en cas de maladies des parents des collaborateurs, sans couverture médicale et des dons de soutien à l'occasion des mariage, naissance, décès, fête d'Achoura, frais de scolarité, Aid Aladha...

## Les stagiaires, nos Ressources Humaines de demain

---

AtlantaSanad Assurance est une entreprise citoyenne dont le rôle dépasse la création de la richesse économique. Notre devoir est de participer, à notre niveau, sur le plan éducatif, en offrant des stages de découverte et de développement de compétences aux étudiants. Nos stagiaires d'aujourd'hui, attirés par notre domaine, appréhendent demain les missions qui pourraient leurs être confiées dans le futur proche avec plus de connaissance grâce, entre autres, aux périodes d'apprentissage passées au sein de notre compagnie.



**Dates des  
publications  
financières**

20  
22

## Dates des publications financières

Objet du communiqué	Date réunion	Date de publication	Support presse
Communiqué 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021		28 Février 2022	Finance News
Communiqué résultats annuels 2021		18 Mars 2022	L'économiste
Etats de synthèse au 31/12/2021		31 Mars 2022	Finances News
Avis AGO 2022	17 Mai 2022	14 Avril 2022	Finances News Hebdo
Communiqué post AGO		27 Mai 2022	Finances News Hebdo
Communiqué 1 <sup>ère</sup> trimestre 2022		31 Mai 2022	Finances News
Communiqué 2 <sup>ème</sup> trimestre 2022		31 Août 2022	Finances News Hebdo
Communiqué semestriels 2022	22 septembre 2022	23 Septembre 2022	Finances News Hebdo
Etats au 30 juin 2022		30 Septembre 2022	Finances News Hebdo Nouvelle tribune
Communiqué 3 <sup>ème</sup> trimestre 2022		30 Novembre 2022	Finances News Hebdo



**AtlantaSanad**  
ASSURANCE